Université des Sciences et Technologie de Lille I Mémoire de Stage
Master1 - Economie et Administration publique (E.A.P) 25/04/2005

Maître de stage : Bruno Boidin (Lille1) – Responsable : Yvon Primel (Artisans du Monde Tourcoing)

MR DO VanLam

Stage effectué chez Artisans du Monde
2004-2005

Janvier-Février 2005.
Membre de la commission éducation à AdM/Tg

REMERCIEMENTS

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un stage de 2 mois dans l'association Artisans du monde de Tourcoing, je tiens à remercier plusieurs personnes :

- Mr Bruno Boidin, Mr Yvon Primel pour m'avoir encadré lors de la rédaction de ce mémoire.

- Mme Claire Léger, animatrice de l'association Artisans du Monde Tourcoing.

- Marie Dumortier, secrétaire d'Artisans du Monde Tourcoing, pour m'avoir accueilli dans l'association et donner de précieuses informations sur le commerce équitable. Son incroyable énergie prouve son degré d'intérêt envers le commerce équitable. Félicitations !!!

- Le groupe Unis-Cité et la Mairie de Tourcoing, avec lesquelles j'ai travaillé en étroite en collaboration pour préparer la Quinzaine du commerce équitable à Tourcoing.

- Tous les bénévoles d'Artisans du Monde pour leurs enseignements et leur confiance.

SOMMAIRE

Partie I - Le commerce équitable, un secteur à part entière de l'économie solidaire

1-1) l'économie solidaire : un tiers secteur *(Page n°06 à n°09)*

1-1-1) Historique et définition de l'économie solidaire *(Page n°06 à n°07)*
1-1-2) Etats des lieux et idées reçues sur l'économie solidaire *(Page n°07 à n°09)*

1-2) Les « dysfonctionnement » du commerce traditionnel *(Page n°10 à n° 22)*

1-2-1) le libre-échange : impérialisme de quelques firmes *(Page n°10 à n°18)*

a) La théorie des avantages comparatifs
b) Le cas de Nike : commerce équitable ?
- Les conditions de rémunérations dans les usines sous-traitantes de Nike : commerce équitable ?
- Des conséquences économiques
- Des conséquences sociales et humaines
- Les mesures prises

c) La domination de quelques firmes
d) Un exemple de commerce inéquitable : le café

1-2-2) Des institutions internationales (IFI) à démocratiser : sous l'emprise décisionnelle de quelques pays *(Page n°18 à n°22)*

a) l'OMC
b) La banque mondiale (BM) et le fond monétaire internationale (FMI)

1-3) Le commerce équitable : une alternative aux dysfonctionnement du commerce traditionnel *(Page n°22 à n°25)*

1-3-1) L'historique du commerce équitable *(Page n°22 à n°23)*
1-3-2) Qu'est-ce que le commerce équitable? *(Page n°23 à n°24)*
1-3-3) Les objectifs du commerce équitable *(Page n°24 à n°25)*
1-3-4) Les acteurs du commerce équitable *(Page n°25)*

Partie II - Artisans du Monde (AdM), un acteur pionnier du commerce équitable

2-1) Le mouvement national Artisans du Monde *(Page n°26 à n°31)*

2-1-1) Présentation du mouvement *(Page n°26)*
2-1-2) Des statistiques sur AdM *(Page n°26 à n°27)*
2-1-3) La politique de AdM *(Page n°27 à n°28)*
2-1-4) Solidar'Monde : centrale d'importation & de distribution *(Page n°28 à n° 30)*
2-1-5) Les organisations du commerce équitable *(Page n°30à n°31)*

2-2) Le mouvement local Artisans du Monde Tourcoing (AdM/Tg) *(Page n°31 à n°68)*

2-2-1) Présentation de l'association d'accueil *(Page n°31 à n°37)*

a) Structure de AdM/Tg
b) fonctionnement interne de AdM/Tg
c) Moyens financiers

2-2-2) Missions confiées *(Page n°38 à n°68)*

2-2-2-1) Activités de sensibilisation, d'éducation au commerce équitable *(Page n°38 à n°57)*

a) Le projet boutique : vente et information au commerce équitable
b) La commission éducation de Artisans du Monde Tourcoing
c) les outils de sensibilisation
- Le projet boutique (présenté dans la partie a)
- Le jeu des chaises
- Le petit déjeuner solidaire
- Le stand d'information

2-2-2-2) L'élaboration d'un projet associatif : la quinzaine du commerce équitable *(Page n°58 à n°68)*

a) Unis-Cité, moteur de la quinzaine du commerce équitable
b) La quinzaine du commerce équitable

Partie I

Le commerce équitable, un secteur à part entière de l'économie solidaire

Le commerce équitable fait partie de l'économie solidaire : la troisième sphère de l'économie, les autres étant les marchés et l'Etat.
Les marchés peuvent être sources d'efficacité et de libertés individuelles mais peuvent aussi génèrent des inégalités qui se creusent de plus en plus.
L'Etat peut être source d'égalité mais peut génèrer des lourdeurs bureaucratiques, un manque de flexibilité et d'adaptabilité.
L'économie solidaire peut être source de liens sociaux forts mais peut aller à l'encontre d'un désir d'émancipation individuelle et est cantonnée à de petites échelles.

L'économie solidaire veut assurer une démocratisation de l'économie, mettre l'entraide et la réciprocité au service de l'activité économique, elle veut favoriser un développement durable à partir d'initiatives de terrain et optimiser une économie plurielle c'est-à-dire une économie qui s'appuie sur ces trois pôles complémentaires.

1-1-1) Historique et définition de l'économie solidaire

Aujourd'hui, la notion d'économie solidaire est très utilisée. La création d'un secrétariat à l'économie solidaire en est la principale raison.
Les prémisses de l'économie solidaire se retrouvent pour beaucoup dans l'économie sociale qui est apparue en réaction à la révolution industrielle du début du 19ème siècle, face à la pensée libérale.
Jean Louis Laville, s'est beaucoup intéressé aux problèmes d'économie solidaire.
Depuis 1994 il a la responsabilité de la direction de la collection sociologie économique des Éditions Desclée de Brouwer. Il participe à plusieurs revues universitaires en tant que :

- Membre du comité de rédaction de Économie et solidarités, revue du Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (CIRIEC), Québec, Canada ; de la revue du Mauss (France) ; de la revue Sociologia del Lavoro (Italie) et membre du comité scientifique international pour Sociologia e politiche sociali, Éditions FrancoAngeli (Milan).

- Membre du conseil d'orientation de la revue Sociologie du travail, de la revue Mana, et de la revue de sociologie et d'anthropologie (France), de la revue Voluntas : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organisations Kluwer Academic - Plenum Publishers, New-York, (Etats-Unis), de la revue Lien social et politiques, de la revue Nouvelles Pratiques Sociales (Canada), (France).

Jean Louis Laville attribue la naissance de l'économie sociale au sort des ouvriers dans « *Donner sa place à l'économie solidaire »,* projet 09-1996 n°247.
De formation initiale économique, il est docteur en sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris, et anime l'équipe du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA). Il est aussi professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM, Paris)

S'organisant dans le cadre de corporations de métiers, ceux-ci se rendent compte qu'elles ne sont réservées qu'à des métiers urbains qualifiés, qu'elles sont bridées par des coalitions et des réglementations professionnelles. Ils prennent alors conscience que ces restrictions limitent leurs participations à la sphère publique.
Dans le même temps, la progression de l'économie de marché et du capitalisme, qui s'accompagne d'un accroissement de la misère, fait naître l'idée d'association.
Ces associations avaient pour mission d'intervenir dans la construction de l'économie, de mettre en place une certaine harmonie sociale dont les marchés étaient dépourvus.
Cet associationnisme a fait naître un débat notamment au sujet des alternatives aux marchés ? Les marchés ne pouvant palier aux inégalités sociales, ni à la misère, une autre sphère politico-économique devait entrer en scène.
L'Etat ne pouvant plus porter sur ses épaules tout le poids des dégâts sociaux que le capitalisme générait, le regroupement en association au début du 19ème est devenu inéluctable. Des groupes de pression se sont mis en place, et c'est ainsi que l'Economie Solidaire tel que nous la connaissons aujourd'hui est née.

L'économie solidaire est un retour aux sources du mouvement associationniste français de la période 1830-1848, véritable père fondateur des valeurs de l'économie sociale et solidaire. C'est la thèse que défend Jean-Louis Laville et que l'on trouve dans le module *" Sens et portée de l'économie solidaire ".*
A partir des années 1970 et sans doute sous la double influence de l'esprit de mai 1968 puis de la crise de 1974, on voit effectivement resurgir un mouvement associationniste qui prend en compte des besoins non satisfaits, qui invente de nouveaux modes de production, qui développe de nouvelles activités parfois à la lisière ou en marge du droit.
Pour Alain Lipetz on passe du " comment " au " pourquoi ".
L'économie solidaire dit-il se définit par au nom de quoi on le fait : le sens prêté à l'activité économique, sa logique, le système de valeurs de ses acteurs.

Le plus souvent créées sous forme associationniste, ces innovations sectorielles sont reconnues ou se reconnaissent dans l'économie solidaire.
L'économie solidaire serait donc animée d'un esprit de contestation, d'une aspiration au changement qu'aurait perdu l'économie sociale « profondément impliquée voire instrumentalisée dans la mise en place de l'Etat providence après 1945 ou transformée en moteur auxiliaire de la croissance ».

1-1-2) Etats des lieux et idées reçues sur l'économie solidaire

Empiriquement, les démarches d'économie solidaire sont menées à partir d'organisations dont la spécificité est de privilégier la constitution d'un patrimoine collectif en limitant la rémunération des détenteurs du capital.
Il faut cependant préciser la différence qui existe entre économie sociale, expression francophone qui regroupe l'ensemble des structures adoptant les statuts de mutuelle, de coopérative ou d'associations, tiers secteur qui se définit comme la manière la plus restrictive comme l'ensemble des organisations adoptant le principe de non lucrativité (non profit organisations) et l'économie solidaire.
Les 2 premières notions sont fondées sur des critères juridiques et présentent à la fois un avantage qui est de faciliter l'appréhension du poids économique et un inconvénient, induire

une vision statique alors que le concept d'économie solidaire favorise une perception plus dynamique.

Le secrétariat à l'économie solidaire distingue six « familles » d'acteurs différentes en France :

1) Les associations
2) Les mutuelles, car elles assurent une fonction de protection sociale, n'ont pas de but lucratif et appliquent le principe de solidarité suivant : les cotisations ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni de toute autre considération discriminatoire, ce qui n'est pas le cas des assurances privées ;
3) Les coopératives, les SCOP opèrent selon 4 principes précis : maîtrise de l'entreprise par les salariés, valorisation du travail et de l'entreprise (et non du capital et de ses détenteurs), les parts du capital sont liées aux personne, un poids égal pour chaque associé ;
4) Les fondations (fondations d'entreprises, fondations nationales et mixtes). Le mobile qui inspire principalement les fondateurs à but non lucratif.
5) Les organismes d'insertion :
   - Associations intermédiaires : leur objet est de mettre des personnes sans emploi en contact avec des personnes physiques et morales pour des activités ponctuelles non assurées dans les conditions économiques locales.
   Entreprises d'insertion : ces entreprise prennent en charge pour une durée de deux ans maximum des personnes qui ne peuvent pas trouver un emploi auprès d'entreprises « classiques ».Ces personne bénéficient d'un suivi social, d'une formation afin de développer leur « employabilité » auprès du secteur classique.
   - Régies de quartier : ces associations sont des moteurs du développement local en développant des activités économiques de proximité. Leur objectif est l'amélioration du cadre de vie, la mobilisation et l'implication des habitants dans la gestion de leur environnement urbain.
6) Les structures de commerce équitable
7) L'économie solidaire en se fondant sur des données fournies en particulier par la Banque de France et la Commission de contrôle des assurances, représente en France environ 6% du PIB et emploie environ 1,8 millions de personnes soit à peu près 7% de la population active.
8) Le tiers secteur s'avère très concentré dans 4 domaines : les services sociaux, l'éducation et la recherche, la santé, et la culture et les loisirs.

Bernard EME, Jean-Louis Laville et Jean Paul Maréchal réfutent les 5 idées reçues suivantes dans « *L'économie solidaire : Etats des lieux et enjeux* », Pensée 04-2001 n°326

- L'économie solidaire est véhiculée par le mouvement anglo-saxon d'inspiration néoclassique, elle repose sur le critère de non-lucrativité propre au statut associatif.
  Cependant les coopératives et les mutuelles se taillent de beaux succès commerciaux. Les banques coopératives, avec leurs 36 millions de sociétaires et leurs 91 millions de clients, occupent 17% du marché bancaire européen tandis que les coopératives et les mutuelles d'assurance détiendraient presque 30% du marché de l'Europe de L'ouest.
  Cette idée est également relayée par des mouvements qui souhaitent préserver de toutes les contaminations par l'argent une sphère d'activités d'entraide conviviales et bénévoles ayant pour fin l'autonomie des personnes.

Il ne faut pas cependant être ni utopiste, ni angélique, la logique des intérêts et de pouvoir existe partout.

- L'économie solidaire serait le cheval de Troie du désengagement de L'Etat.

C'est la conséquence logique de l'idée précédente. Si les secteurs sont hermétiques, alors le tiers secteur peur se substituer au secteur public. C'est incontestablement le projet néolibéral et c'est dans ce sens que le tiers secteur a été convoqué par els responsables d'organisations internationales.

Cependant, on peut voir que, à travers l'histoire et aussi les financements du tiers secteur d'aujourd'hui, les appuis politiques, il y a interaction entre l'Etat et le tiers secteur.

- L'économie solidaire serait une économie caritative de réparation. L'économie solidaire aurait donc pour unique vocation de faire la charité. Cependant cette idée que « solidarité = charité » constitue au contraire une alternative à l'individualisme contractualiste pour lequel le lien social renvoie à des dettes entre citoyens.

- L'économie solidaire serait une sous-économie réservée aux exclus. Cette idée est particulièrement brandie lorsque la situation de l'emploi s'améliore. L'économie solidaire ne servirait alors qu'à employer des personnes « inemployables ». In ne faut pourtant pas confondre initiative d'insertion et traitement social du chômage (qui r revient normalement à l'Etat).

- L'économie solidaire serait condamnée à se dissoudre dans l'économie privée ou publique. Pour les libéraux, l'économie solidaire ne serait que temporaire, le temps de défricher le terrain jusqu'à ce que les perspectives de rentabilité soient positives. Par la suite le marché prendrait sa place, celui-ci constituant le mode naturel de fonctionnement de l'économie. Selon l'optique étatiste, symétrique de l'optique libérale, l'avenir de l'économie solidaire n'est pas envisagé que dans l'optique d'un service public élargi. On ne peut pourtant pas seulement prendre en compte qu'un développement quantitatif en terme d'effectifs ou de chiffre d'affaire.

Il est vrai que certains organismes de l'économie solidaire existent dans l'économie de marché (comme les coopératives) et d'autre dans le financement de l'Etat social (comme les mutuelles ou les associations sanitaires). C'est toutefois la banalisation logique qui en résulte (c'est le cas par exemple des Restos du cœur qui ont engendré un désengagement de L'Etat à ce niveau), mais les formes qu'elles prennent ne sont pas celles ni du marché, ni de l'Etat.

1-2) Les dysfonctionnement du commerce traditionnel

1-2-1) le libre-échange : impérialisme de quelques firmes

Le commerce international date de plusieurs siècles. Il est loin d'être un phénomène récent.
Dans un contexte de colonisation, cela permettait aux pays du Nord de se procurer des produits qu'ils étaient dans l'impossibilité de cultiver comme le café.
La seconde raison de son expansion est la possibilité de produire dans des pays où la main d'œuvre est bon marché.

Depuis les années 1970, les échanges internationaux se sont multipliés.

a) La théorie des avantages comparatifs

Les théories de Smiths et Ricardo présentent des caractéristiques communes.
Tous les pays ont intérêts à se spécialiser dans une ou quelques productions pour laquelle/lesquelles ils ont un avantage.
Cette spécialisation conduit à concentrer les facteurs de production disponible sur une ou quelques productions (au lieu de les éparpiller sur toutes).
La production « spécialisée » va augmenter en conséquence considérablement. Des surplus sont exportés contre des biens importés qui ne sont plus produits sur le terrain mais nécessaire à la satisfaction de la population. C'est échanges ne sont possibles que s'il existe libre-échange.

Le point de départ de cette théorie est la comparaison de deux économies en autarcie, le Portugal et l'Angleterre, qui produisent deux biens, le vin et le drap, à partir du travail.
Les coûts de production mesurés en homme-année, le vin et le drap, à partir du travail. Les coûts de production sont plus faibles dans la production des deux marchandises au Portugal.

Les coûts unitaires de production du drap et du vin en Angleterre et au Portugal (en hommes-année) sont donc les suivants :

	Angleterre	Portugal
Drap	100	90
Vin	120	80

Le Portugal possède donc un avantage absolu pour les deux marchandises par rapport à l'Angleterre.

- Pour Smiths avec la « théorie de l'avantage absolu », chaque pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle il a un avantage absolu c'est-à-dire pour le type de production pour laquelle il a la plus forte productivité par rapport aux autres pays. Tous les pays qui n'ont pas d'avantage absolu ne peuvent donc pas se spécialiser et profiter de l'échange international de la division internationale du travail.

- Pour Ricardo, il démontre que même si un pays n'a pas d'avantage absolu par rapport aux autres pays, il dispose d'un avantage relatif ou comparatif c'est-à-dire une production pour laquelle l'écart de productivité par rapport aux autres est la plus faible possible.

  Les pays qui se spécialiser dans ce type de production tireront un bénéfice de l'échange et de la division internationale du travail (DIT) comme dans le cas d'un avantage absolu.

  Pour Ricardo, tous les pays sont capables de se spécialiser et peuvent donc échanger et participer a la DIT contrairement a Smiths.

Smiths et Ricardo démontrent que la spécialisation et donc l'échange sont favorables à tous les pays qui ne sont ainsi spécialisés, ils démontrent qu'après production et échange, la richesse, la quantité de production disponible sur chaque terre est plus grande qu'avant spécialisation et échange.
Dans ce jeu, tout le monde est gagnant, c'est un jeu à somme positive.

La spécialisation conduit donc à l'émergence de la DIT.
Smiths et Ricardo montrent qu'à l'échelle mondiale, la DIT a le même effet que la division du travail à l'intérieur d'une entreprise : on produit plus avec une même quantité de facteurs de production, il y a donc hausse de la productivité.
La quantité de facteurs utilisés avant et après spécialisation reste la même mais après échange et spécialisation, la quantité disponible est plus grande, la Dit est donc un facteur de croissance.
Pour Smiths et Ricardo, la nature de l'avantage est la productivité physique du travail.

Cette théorie fournit une explication de la composition du commerce international et une démonstration des gains de l'échange entraînés par l'ouverture des frontières.
Sa caractéristique essentielle est de considérer que les différentes techniques de production sont indépendantes des prix, et des facteurs de production.

b) le cas de Nike : commerce équitable ?

Au cours des vingt dernières années, l'influence du libéralisme économique n'a cessé de s'étendre par la progression du rôle des multinationales, la libéralisation du commerce mondial, l'ouverture aux grands vents de la finance mondialisée, les déréglementations, privatisations, réformes libérales imposées par les fond monétaire international (FMI) et la banque mondiale…
Ce libéralisme nouveau lamine le politique, détruit les Etats et veut nous faire oublier cette vérité élémentaire qu'une « économie mondiale découplée du politique est illusoire ».
Les règles du jeu de la mondialisation économique qui se sont imposés au cours des dernières décennies sont clairement d'inspiration libérale.

« Siège social au Japon, filiales en Europe, aux sous-traitant Philippines, je vends où il y a des consommateurs, je produis ou la main-d'oeuvre n'est pas chère, j'exploite les ressources où existent des matières premières … Je suis une multinationale »
Altermondialiste, Moi ? p49.

Une firme multinationale se caractérise par l'existence d'une société mère qui contrôle de nombreuses sociétés de nationalités diverses. (Ex: General Motors, Royal Dutch Shell, IBM, Unilever, Nestlé, TotalFina, Nike)
Une firme peut décider de s'implanter à l'étranger pour de multiples raisons comme bénéficier d'une main d'oeuvre locale abondante et peu onéreuse, bénéficier d'un paradis fiscal ou d'un marché interne tonique, profiter de la proximité des matières premières…

« Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales. »
Percy Barvenik, président de ABB, multinationale basée en Suisse, 95.

Jusqu'à 16 heures de travail par jour, six ou sept jours par semaine, heures supplémentaires non payées, frais de nourriture déduit des salaires, amende pour avoir parlé avec son voisin, maniement sans protection de produits toxiques, syndicalistes licenciées..

Une multinationale retrouve donc des conditions de travail idéales, celles du XIXe siècle en Europe.
Un salarié coûte 20 $ de l'heure aux États-Unis ou en France, mais seulement quatre dollars par jour en Thaïlande.

Quelles conséquences macroéconomiques du développement de ces firmes ? En quoi ce système peut-il paraître anti-libéral ? La recherche du profit par la recherche de la réduction des coûts se fait-elle sans contestation ? Qui sont donc les opprimés dans ce système ?

Marx appelait la différence entre ce qu'un ouvrier devait percevoir en terme de salaire et ce qu'il percevait réellement, la plus value, et cette plus value serait appropriée par les capitalistes.

b) le cas de Nike

Nike est une firme multinationale qui représente 500 000 employés dans le monde entier qui travaillent dans des pays surtout localisés en Asie comme le Vietnam, le Pakistan, l'Indonésie, ou la Corée du Sud.
Nike vend mais ne produit rien. Nike ne possède aucune usine, et confie toute sa production à des entreprises sous-traitantes.
La multinationale Nike ne possède que 20 000 salariés qui n'ont que des fonctions financières, commerciales, et marketing mais toute la production de Nike est réalisée à l'étranger.
La richesse de cette multinationale prévient essentiellement de l'utilisation, voire de l'exploitation d'une main d'œuvre docile et surtout peu onéreuse.

Voici quelques commentaires illustrant parfaitement les conditions de travail dans les usines sous-traitantes de Nike.

" Factory managers abuse and harass us because they think it will increase our productivity. They don't understand that people work better when they are treated in a away that respects their needs. You should do research into that. Maybe then they will stop treating us like machines.
All you need to do is turn on a machine and it works automatically. Humans cannot work like that. We are not machines."

"Despite some small steps forward, poverty and fear still dominate the lives of Nike and Adidas workers in Indonesia."

Source: Clean Clothes Campaign , Global Exchange, Maquila Solidarity Network, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad*, "we are not machines" : Indonesian Nike and Adidas workers, Mars 2002.*

Les conditions de rémunérations dans les usines sous-traitantes de Nike : commerce équitable ?

En travaillant a plein-temps, jusqu'à 100 heures par semaines, un employé gagne environ 2$ par jour, 56$ par semaine l'équivalent d'environ 340 euros par mois.
Si on compare ce salaire à un salaire en France c'est complètement ridicule, le salaire minimum légal en France est d'environ 1000 euros.

On peut en déduire qu'un employé qui travaille dans une usine sous traitante de Nike travaille 3 fois plus qu'un salarié français et gagne 18 fois moins.
Autre exemple choquant : on estime que 50 000 employés de la "Yue Yuen Factory" en Chine devraient travailler 19 ans pour gagner ce que Nike dépense annuellement en publicité c'est-à-dire la somme de 5 milliards d'euros.
Ou encore 20 millions d'euros donnés à Michael Jordan par la firme de Portland était l'équivalent de 45 000 années de travail d'un employé dans une usine sous traitante de Nike en Indonésie !!!

De plus, les employés dépendent des primes gagnées par des efforts intensifs parce qu'ils sont payés en fonction des quantités qu'ils produisent.

D'une part, ils ne gagnent pas grand chose c'est pourquoi ils essaient de produire un maximum pour pouvoir toucher un supplément de revenu.
Et même avec de tels efforts ils ne peuvent même pas subvenir aux besoins de leurs enfants et ils doivent les envoyer vivre avec des proches dans des villages lointains.
La rupture est extrêmement douloureuse, et les parents ne peuvent voir leurs enfants que seulement 3 ou 4 fois par an.

D'après certains rapports, il est prouvé qu'il y a eu moins de pressions dans les entreprises sous-traitantes de Nike mais que les employés étaient toujours traités de façon honteuse quand ils travaillent trop lentement jusqu'à se faire insulter verbalement ou se faire menacer…

C'est pour ces motifs que Nike sera même qualifié « d'usine a sueur » (sweatshops)
La firme interdit strictement les syndicats et licencie chaque année, la plupart du personnel pour ne pas avoir à payer des primes d'anciennetés prévues par la loi.
Selon les ouvriers, les salaires sont insuffisants pour pouvoir assurer leurs besoins quotidiens.

- Des conséquences économiques

<u>Annexe 1 : les ventes de Nike de 1997 à 2000</u>

Year	**Sells (in b$)**	**Profits (in m$)**	**Share's value (in dollars)**	**US's sells (in b$)**
1997		800	76	5,2
1998	9,6	400		
2000	9	580	27	4,7

Sources: Calculs Alternatives économiques, 2000

Les bénéfices ont suivi une pente assez accentuée : ayant atteint jusqu'à 800 millions de dollars en 1997, ils ont chuté à 400 millions de dollars en 1998, ils ont perdu la moitié de leurs valeurs en seulement une année.
La valeur des actions a été divisée environ par 3 en 3 ans.
Ce chiffre montre que les investisseurs n'ont plus une très grande confiance en la marque.

Une des raisons de ce recul important tient a l'image négative qui colle à la marque après les révélations répétées sur les conditions de travail déshumanisantes dans les entreprises sous-traitantes de Nike.

Cette situation est illustrée dans le film The Big One où Phil Knight, le patron de Nike ne trouve quasiment rien à répondre aux interrogations de Michael Moore à ce sujet.

Annexe 2 : la répartition d'une paire de chaussure de Nike en détail

A pair of Nike's shoes in detail	**in dollars ($)**	**in percentages (approximately)**
Materials	10,75	16,54%
Labour (salaries)	**2,43**	**3,74%**
Firm's profits	0,97	1,49%
Miscellaneous	5,65	8,69%
Commercial costs	9,4	14,46%
Pretax Profits	3,3	5,08%
Distribution	**32,5**	**50%**
Total	65	100%

Source: Calculs Alternatives économiques, 2000

On peut remarquer que dans une paire de chaussures produites par un employé, un employé ne gagne que 2,43 $ et cela représente seulement environ 4% du coût total d'une paire de chaussures vendue.
Tandis que quand la firme vend cette paire de chaussures elle fait un chiffre d'affaire de 32,5$ qui représentent 50% du coût total d'une paire de chaussures.
On peut en conclure qu'un employé chez Nike est seulement rémunéré a environ 4% de l'effort total qu'il a produit. Il y a donc 96% du total de la valeur produite qui est extorqué comme le disait Marx, bien sûr il faut aussi prendre en considération les coûts utile pour la fabrication de ce produit mais dans cet exemple on voit bien que c'est encore plus que de l'exploitation c'est du vol.
La répartition de la valeur ajoutée plus égalitaire serait d'augmenter la part de la valeur ajoutée consacrée au paiement des salaires et de baisser la marge des distributeurs.

- Des conséquences sociales et humaines

Les valeurs associées aux produits toxiques créent des maladies respiratoires.
Dans certaines usines de Nike, des employés perdent des doigts car ils travaillent dans des machines à couper assez dangereuses de manier pour des enfants très jeune parfois âgés de 13-14ans.
Les employés travaillent dans des chaleurs excessives et dans un bruit infernal qui rend le travail pas très désagréable.
D'après plusieurs rapports, le niveau de chaleur et de bruit est tellement intense qu'il peut créer des problèmes pour la santé des employés.
Mais les employés n'ont pas un vrai pouvoir pour contester ces conditions de travail, ils dépendent de leur travail ont peur d'être licencié et de perdre leur travail et chercher un autre travail dans des pays comme l'Indonésie où le taux de chômage est de 30% avec 60% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est très difficile.

D'après le rapport de global Alliance, 7,8% des employés déclarent avoir reçu des commentaires sexistes et 3,3% ont déclarés déjà avoir été touché de façons peu appropriées.
Après la parution en 1996, de la photo d'un enfant pakistanais cousant un ballon de foot, des dizaines de plaintes d'associations humanitaires sur les campus, une cinquantaine de sites internet appelant au boycott, des millions d'autocollants détournant le fameux logo « Just do it » en « Do it just ».
Aucune campagne n'a jamais été aussi massive, et médiatisée.

- Les mesures prises

Toute une série de mesure a été prise depuis 1997 après les intensives campagnes menées contre l'exploitation de la main d'œuvre enfantile.
En 1998, maria Eitel a été embauchée, cette association de « la responsabilité » sociale regroupe une centaine de personnes pour un meilleur respect des droits de l'homme et de l'environnement.
En 1999, il y a eu une amélioration relative des conditions de travail: l'age minimum a été relevé a 16 ans pour la fabrication des vêtements et a 18 ans pour celle des chaussures.
Le salaire a été mis au seuil du minimum légal.
En 2000, une grande offensive médiatique a été menée notamment via internet.
Le groupe a confié les contrôles de ses sous-traitantes a des cabinets d'audits indépendants et publie leurs rapports sur son site internet www.nikebiz.com.
En 2001, Nike rejoint le programme international global impact dont le code de conduite a pour vocation d'améliorer les conditions de travail des pays en voie de développement.
Depuis 1999, Nike accorde 3% de ses profits avant impôts pour l'aide au développement comme en 2001 pour la lutte contre la diabète.
Même si une série de mesures a été prise et a donné des résultats beaucoup reste encore a faire la solution pour Nike de régler définitivement tous ses problèmes serait de payer non pas un salaire minimum égal mais un salaire qui permettrait à ses employés d'assurer leur survie.

Pourtant, il y a encore beaucoup de progrès à faire.
Il semblerait que par le biais de certaines études d'universitaires, les anciennes pratiques déshumanisantes de Nike existeraient toujours.
Les mesures prises par Nike sembleraient ne pas être respecté, le nombre d'heures maximal hebdomadaire est dépassé largement, la liberté syndicale est bafouée.
L'organisation des audits est très loin d'être efficace.
Les interviews des ouvriers devraient se dérouler dans de meilleures conditions de confidentialités. Ces interviews devraient se dérouler en dehors de l'entreprise, les ouvriers seraient plus libres de pouvoir s'exprimer (sans crainte de son supérieur).
Autre critique importante, seulement 30% des filiales de Nike sont audités. Comment serait-il possible de savoir si les mesures de Nike ont vraiment été prise en compte dans les 70% des filiales qui n'ont pas été auditées…

Nous voyons donc les conséquences de la libéralisation et des communications rapides qui ont permis de déplacer des activités à l'étranger pour être plus compétitif.
Les entreprises délocalisent dans les pays du Sud : bas salaires, protection sociale inexistante, exonération d'impôt, possibilité de polluer sans fin.
Attirées par des très bas salaires et la liberté de polluer, les entreprises américaines se sont installées au Mexique.

Ainsi réduit l'usine General Motors au Mexique, l'eau et six mille fois plus polluaient les 50 mille fois plus toxiques qu'aux Etats-Unis, où Stepan Chemical verse ses déchets.

Des associations, les syndicats, les citoyens se sont unis pour forcer les multinationales à reconnaître responsabilité. Certaines entreprises ont alors adopté des codes de conduite pour redorer leur image.
C'est un début de cette insuffisance car le contrôle de l'activité doit être renforcé.
Toutes sortes d'actions sont en cours.
En France, Sherpa et Les Amis de la Terre poursuivent en justice des entreprises françaises pour leurs activités illégales pour en Afrique.
La campagne européenne « Clean Clothes Campaign » fait pression sur les entreprises de support pour qu'elles respectent les règles de l'organisation internationale du travail (OIT).

c) la domination de quelques firmes

Nous avons donc vu à partir du cas de Nike, la domination des multinationales et leurs conséquences néfastes sur les pays du Sud.
Pour certains, ces multinationales qui font toute partie des pays du Nord sont des vecteurs de développement, mais il faut absolument nuancer ce propos.
Elles apportent selon les uns un nombre considérable d'avantages substantiels comme un apport d'investissement, les créations d'emplois, des transferts technologiques gratuits, une mise en valeur du territoire, un éveil d'intérêt pour les autres firmes multinationales, une contribution à l'accroissement du revenu national…

Il existe aussi des effets néfastes comme l'exploitation des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement par une hausse de la pollution.
Certaines multinationales disposent d'un pouvoir tellement grand qu'elles peuvent même faire pression sur les gouvernements locaux, qui pourraient les empêcher de prendre des mesures radicales.
Les pays deviennent un lieu de production mais pas de consommation. Elles sont donc un frein au développement des pays du Sud dans le sens où elles pérennisent ce rapport exploitant exploité dans le but de réduire les coûts de production.

Un autre facteur d'aggravation des inégalités et réside dans le peu de variétés de production des pays du Sud qui ne produisent que des matières premières, misant parfois que sur une seule production, est aggravant la dépendance avec la fluctuation des marchés internationaux.
Les principaux débouchés commerciaux de ses pays sont les pays du Nord qui sont soumis à une surproduction croissante qui entraîne la chute des cours.
Leur seule solution est de se diversifier dans la production de produits manufacturés, qui est pour l'instant chasse gardé des pays du Nord, car elle est source de fortes plus-values.
Les pays du Sud sont donc enfermés dans une spirale qui ne leur permet pas de diversifier leur production, cette situation aggravée par l'engrenage de la dette.
C'est chaque année plus de 300 milliards de dollars qui sont déboursés par les Etats endettés.
Entre 1980 et 2003, ils ont ainsi remboursé 4600 milliards de dollars.
Autant dire qu'ils ont déjà payés plusieurs fois le montant des sommes empruntées au départ sans pour autant parvenir à rembourser leurs dettes parce que les taux d'intérêt de leurs emprunts ont été multipliés sans limite et que pour rembourser, ils ont du à nouveau, rembourser.

Les Etats du Nord et IFI sont pourtant loin d'être innocent dans cette crise : les banques ont largement incité à l'emprunt quitte à prendre des risques ou à corrompre des dirigeants ; les Etats du Nord n'ont pas hésité à augmenter les taux d'intérêt sont se soucier des conséquences de la spéculation financière qui n a largement contribué à la chute des cours des matières premières qui a ruiné beaucoup de pays.

Pour un grand nombre d'organisations dans le monde, après des siècles de pillages, l'esclavage, de colonisation, c'est le Nord qui a une dette historique, moral, économique, politique, écologique envers le Sud.
L'annulation de la dette financière serait la première des réparations. Les associations, des églises, les syndicats, les citoyens, plus de 24 millions de personnes ont déjà demandé cette annulation.

Cette dette est un obstacle au développement des pays du Sud car la chute des cours des matières premières, le déséquilibre des dépenses publiques de la délinquance au sein même de l'État pouvant aboutir à la guerre civile ou même à l'anarchie.

d) Un exemple de commerce inéquitable : le café

Rien n'illustre mieux la notion de commerce inéquitable que les cours du café sur le marché mondial.

Les prix accordés aux producteurs des pays pauvres sont en baisse constante alors qu'ils restent stables pour les consommateurs des pays riches.

Annexe 3 : Prix mondiaux du café arabica entre 2000 et 2002

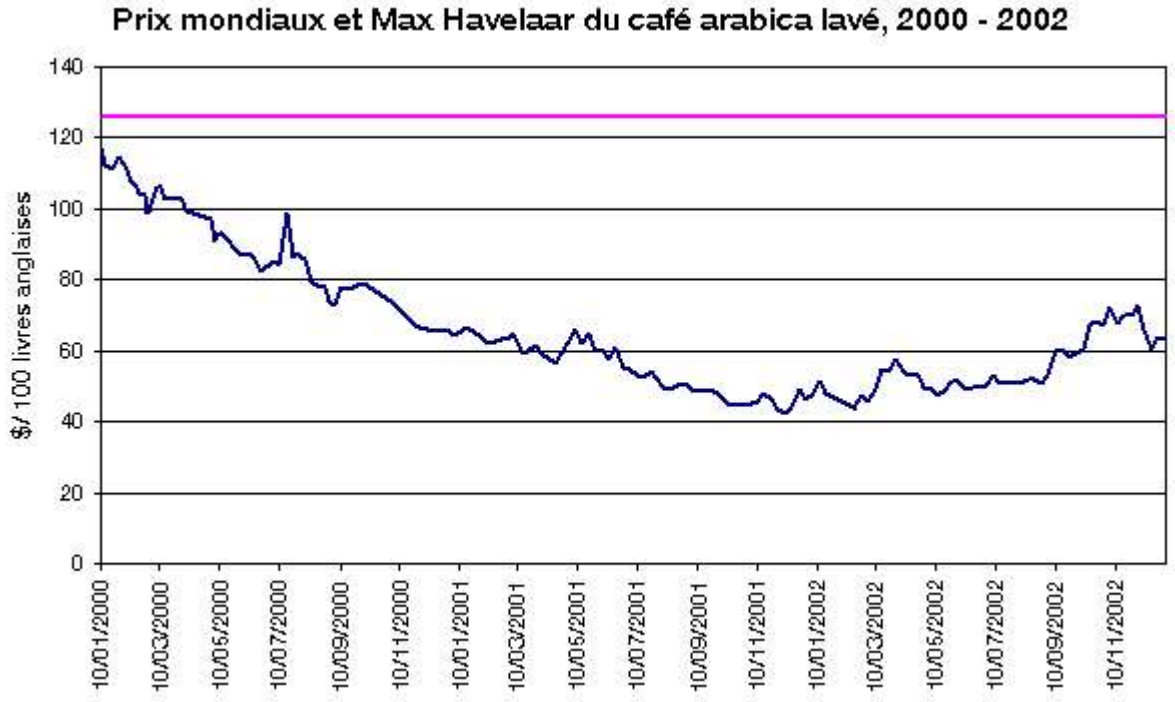

Source : Alternatives économiques n°225 bis, Mai 2004 *« autres échanges, autre monde »*, page 5

N.B : la courbe bleu représente les cours du café et la courbe rose les prix assurés par Max Havelaar.
Dans le cas du commerce équitable, les producteurs ne souffrent pas de la répercussion de la chute des cours de café sur leur revenu.

Pour l'Éthiopie, troisième producteur et exportateur africain (après la Côte d'Ivoire et l'Ouganda), les chiffres sont implacables :

- en 1997, 120.000 tonnes de café exportés rapportaient 420 millions $US
- en 2001 139.000 tonnes ne rapportent plus que 158,6 millions $US, soit une perte de plus de 261 millions $US pour un volume supérieur, selon les chiffres cités par l'hebdomadaire éthiopien Reporter.

L'Ethiopie voit donc les revenus du café baisser de 62%.

L'agriculteur éthiopien reçoit actuellement en moyenne 24 cents pour une livre de café que le consommateur américain ou européen paie 3,60 $US.
Les prix n'ont jamais été si faibles depuis 30 ans.
Depuis 4 ans les cours ont baissé de 70%. Afin d'aider les exportations, les autorités éthiopiennes ont dû renoncer à des recettes fiscales.
Un droit de 5% à l'exportation et une taxe de vente de 5% due par les intermédiaires qui achètent au planteur ont été annulés.

L'organisation non-gouvernementale britannique Oxfam accuse les multinationales de l'industrie agroalimentaire de faire d'énormes profits sur le dos d'au moins 25 millions de paysans du sud qui ne peuvent plus vivre de leur travail.
Parmi les accusés, les groupes Kraft, Sara Lee, Procter & Gamble et Nestlé, qui font des marges de 17 à 24% sur leurs ventes de café.
A eux seuls ces "quatre grands" achètent près de la moitié de la récolte mondiale et sont donc en mesure de peser sur des cours déjà déprimés par la surproduction depuis quelques années.
Oxfam estime qu'il y a 8% de production annuelle en trop par rapport à la demande mondiale et l'ONG a lancé une campagne surnommée "Plan de secours pour le café" qui demande aux dirigeants politiques et économiques de prendre des mesures immédiates comme la destruction des stocks et de garantir des prix équitables aux producteurs.

Cette campagne survient alors que l'Organisation internationale du café (OIC) devait examiner les moyens de faire face à la crise actuelle.
Celle-ci est grave et elle a provoqué l'appauvrissement des paysans qui constatent que les coûts de production sont supérieurs au prix de vente.
Pas étonnant dans ces conditions que des producteurs de café arrachent leurs caféiers pour produire de la coca en Amérique latine ou du khat en Éthiopie.
La crise est profonde, elle n'est pas récente et elle n'est d'ailleurs pas limitée à la production caféière.
Dès 1962, René Dumont dénonçait entre autres les ravages de l'échange inégal dans son livre L'Afrique est mal partie.
Mais en ce qui concerne plus spécifiquement le marché du café, une crise de surproduction survenue il y a une trentaine d'année aurait déjà dû provoquer des mesures d'assainissement et de sauvegarde du marché.
Il était notamment conseillé aux pays producteurs de café de diversifier leurs sources de revenus.

Mais des gelées destructrices au Brésil avaient réduit l'offre. Du coup aucune mesure ne fut prise, la remontée rapide des cours ayant provoqué une reprise de la production.
En outre dans les années 90, de nouveaux pays se sont lancés dans la production de café comme le Vietnam qui en quelques années est devenu le second exportateur mondial en produisant des cafés de qualité très moyenne vendus à prix cassés.

Les mesures préconisées par Oxfam pourraient certes aboutir à une remontée des cours si les pays producteurs décident de ne plus se faire une concurrence sauvage.

1-2-2) Des institutions internationales (IFI) à démocratiser : sous l'emprise décisionnelle de quelques pays

Dès 1945, certains états veulent réguler le commerce, créer des règles pour améliorer et faciliter les échanges entre les pays.
Il est alors question de mettre en place une organisation dans le cadre de l'ONU mais les États-Unis refusent. Ce sont alors des accords temporaires, appelée GATT, qui voient le jour.
Il s'agit d'éviter le protectionnisme, considéré comme source de crise que, en diminuant les droits de douane sur les produits industriels.
En 1994, le dernier cycle du GATT se distingue des précédents : il étend les négociations d'autres secteurs (agriculture, services, textile…) et créer une organisation permanente : OMC, l'organisation mondiale du commerce.

a) l'OMC

Dans l'esprit de l'OMC, réguler le commerce c'est libéraliser, c'est-à-dire ouvrir tous les marchés à la concurrence et supprimer les obstacles au commerce.
Un obstacle commerce est une frontière, un droit de douane, une taxe est aussi une loi qui interdit tel produit et privilégie tel type de production.
Puisqu'en 1994, les droits de douane ont déjà presque tout disparu, ce sont donc toutes les règles, normes ou aides de l'OMC veut faire disparaître.
Tous les deux ans, une conférence définit les nouvelles étapes à franchir pour y parvenir.
Cela nécessite de longues négociations entre Etats.

Pour l'OMC, le développement se réduit à la croissance, et celle-ci résulte des échanges. La seule chose valable à faire est donc libéraliser : supprimer ce qui limite les échanges.
Cette vision néolibérale n'est pas neutre, elle pose comme postulat que le libre marché conduit naturellement au bien-être de tous, qu'il ne faut pas le contrôler et que toute intervention de l'État est néfaste.
Nombreux sont ceux qui, ne voyant pas venir ses bienfaits tant annoncés, se demande si l'OMC n'est pas un peu trop sûre de ses dogmes et trop peu attentif au bien-être des populations.

La domination décisionnelle est présente dans toutes les institutions internationales.
Les négociations de l'OMC sont discrètes, voire secrète. Jusqu'en 1999, elles étaient précédées d'un accord préalable entre les plus puissants : États-Unis, Europe, Japon et Canada.
Officiellement, au sein de l'OMC, tous les pays sont à égalité pour négocier puisque que chaque État bénéficie d'une voix.

Dans les faits, pour qu'un État aie une chance de donner son avis, il doit être représenté en permanence par une foule d'experts capables de suivre les fréquents débats très techniques. Évidemment, la plupart des pays n'en ont pas les moyens.
Pour la conférence de Doha, en 2002, Haïti n'avait aucun représentant, les îles Maldives n'en avaient que l'union européenne à moins de 500.
Les états riches sont tellement sur-représentés que ces négociations ressemblent davantage à un marchandage entre superpuissances qu'à une régulation dans l'intérêt de tous. Vous de Les citoyens ne sont pas invités. Les parlements nationaux eux-mêmes ont du mal à être informés en temps utile des dossiers et ne peuvent en débattre correctement.
La création dans l'OMC d'un comité de commerce et de développement illustre bien ce déséquilibre Nord-Sud.

Il faut rappeler que le GATT n'a pas de l'objectif de développement : il est un accord commercial entre les pays les plus concerné par l'échange pour ce qui est plus la plupart des pays les moins avancés (PMA).
La création de cette filiale du groupe OMC ne fait donc que cacher l'exclusion des pays du Sud dans les décisions.

Ces institutions fonctionnent sous l'influence des pays du Nord et plus particulièrement sous celle américaine. Avec 17,5 % des droits de vote, les Américains sont les seuls à disposer d'un droit de veto sur toutes les grandes décisions du FMI, lesquelles demandent une majorité de 85 % des voix.
Même si les citoyens ou leurs représentants élus sont tenus à l'écart, les multinationales, suivent attentivement toutes les étapes de négociations et influencent lourdement les orientations de cette organisation et il est rare que les intérêts des multinationales soient ceux des populations…

L'OMC considère qu'elle doit tenir compte que des règles du marché qui fixe la valeur d'un bien sans se préoccuper de la façon dont il a été fabriqué (respect du droit du travail) et de son impact sur l'environnement.
Les orientations de l'OMC peuvent donc être en totale contradiction avec les droits de l'homme ou respect de l'environnement. Et comme OMC un pouvoir de sanction que l'ONU n'a pas ses règles deviennent plus fortes que droits de l'homme.

L'Europe avait un accord commercial avec 70 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle a racheté des bananes à des tarifs préférentiels, supérieur au cours très faible du marché. Parce que les États-Unis ont porté plainte, l'Europe a dû renoncer et l'économie de ces pays en a été durement affectée.
Pendant ce temps, Chiquita et Del Monde, multinationales américaines, exploitent tranquillement une main-d'oeuvre sous-payée dans leur plantation très qui polluantes d'Amérique centrale et du Sud.

Selon OMC, le libre-échange permet de faire jouer librement la libre concurrence et chaque pays, petits ou grands, riche ou pauvre, peut en tirer partie.
Mais toute histoire économique démontre le contraire, pour se développer, les pays riches ont ainsi pratiqué un protectionnisme qu'ils refusent maintenant au pays du Sud.
Et comment un pays, sans poids économique ou politique, et absent des négociations pourraient-ils défendre ses intérêts face aux grandes puissances ?

Source : CRID, *Altermondialiste, Moi ?* Paris, Ritimo, Artisans du Monde, avril 2004.

b) La banque mondiale (BM) et le fond monétaire internationale (FMI)

La banque mondiale devait plus spécialement aider à la reconstruction des pays touchés par matière, leur octroyant des crédits à long terme.
Le FMI de veiller à éviter les crises financières, à garantir la stabilité des monnaies et à prêter de l'argent aux Etats en difficulté.

Une fois la reconstruction achevée en Europe, ces institutions pour orienter leurs actions et vers les pays en développement. Leur objectif revendiqué est de financer des projets de développement et d'éviter les crises dans le but de lutter contre la pauvreté.
Le FMI est devenu ainsi une institution centrale dans la gestion de la dette des pays du Sud.

Source : Joseph E.stiglitz, *« La grande désillusion »,* Fayard/norton, 2002.

Depuis les années 80, les critiques concernant le FMI et la banque mondiale se multiplient.
Leur action ne réponde pas à leur objectif :

- la pauvreté se répande plus que jamais, les inégalités Nord-Sud s'aggravent et les crises financières se multiplient.
- D'inspiration néolibérale, elles s'imposent des mesures qui bénéficient rarement aux populations.
- Leur choix est orienté par les pays riches qui pèsent d'un poids prépondérant dans les décisions. Au FMI, le nombre de voix est proportionnel à la richesse du pays.

C'est l'Europe qui désigne le directeur du FMI et ce sont les États-Unis qui désignent le président de la banque mondiale…

Le 10 octobre 2003 a été inauguré un oléoduc transportant jusqu'au Cameroun le pétrole puisé au Tchad. Ce projet de 3,7 milliards de dollars a été financé par la banque mondiale malgré d'énormes protestations des populations et des associations.
Sa construction a entraîné le déplacement de villages entiers, à négliger l'environnement et favoriser l'augmentation de la prostitution et la propagation du sida.
Si elle ne bénéficie pas aux populations, cette opération bénéficie aux entreprises pétrolières et un gouvernement corrompu qui a déjà acheté pour 4 millions de dollars d'armes grâce à l'argent fourni par ces compagnies.

Au non du développement, la banque mondiale finance ainsi des projets, souvent gigantesque qui s'avèrent néfaste : endettement, projets non rentables, déplacement de populations, désastres sociaux et environnementaux.
Ces projets ne bénéficient pas aux populations, ils ouvrent en revanche des marchés énormes aux fournisseurs d'équipements, aux entreprises de construction, pétrolières, aux industries agroalimentaires…
Le rôle d'une telle institution est-il vraiment de prospecter pour les multinationales?

Les grandes entreprises sont aujourd'hui multinationales parce que qu'elles s'étendent sur plusieurs pays, mais aussi parce que leur capital est détenu par des investisseurs internationaux.
La bourse, est le lieu de rencontres entre l'offre de la demande de capitaux et l'ensemble des mouvements de capitaux s'appelle le marché financier.

Avec la mondialisation financière, la spéculation boursière n'a jamais été aussi importante. Elle a des effets particulièrement déstabilisants, notamment pour les pays du Sud qui en subisse les plus graves conséquences, comme en témoignait les crises qui les frappent depuis années 80 (cf variations du cour mondial du café, des matières premières…)

Réformer la finance est une étape incontournable : contourner les marchés, sanctionner la corruption, décourager la spéculation, développer des formes de finances non capitaliste (public, coopératif, associatifs).

1-3) Le commerce équitable : une alternative aux dysfonctionnement du commerce traditionnel

1-3-1) L'historique du commerce équitable

Le commerce équitable trouve son origine dans les années 1950, il est issu de mouvements de citoyens attachés aux principes de l'autogestion et solidaires envers les populations du tiers-monde.
Les américains sont les premiers, avec Thousand Villages et SERRV, à se lancer dans le CE dès la fin des années 1940.
L'Europe fait ses premiers pas à la fin des années 1950 avec OXFAM qui commercialise de l'artisanat fabriqué par des réfugiés chinois, et crée en 1964 la 1ère organisation de commerce alternatif (ATO).
En 1957, on assiste à des revendications de producteurs mexicains pour l'achat de leur café à un prix plus juste.

La 2ème conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (en 1968 à New Delhi) marque que la mémoire collective par le slogan *«Trade, not aid »,* laissant dans son sillage des initiatives toujours plus nombreuses et faisant appel à des conditions plus correctes du commerce.
En 1970, le relais de cette demande se fait par les ONG du Nord (Oxfam en Grande-Bretagne, Max Havelaar aux Pays-Bas). Poursuite du mouvement en Europe (Allemagne, Suisse, France) et enfin au Japon, aux USA, et au Canada.
Un mouvement Européen de CE se développe presque simultanément, tout d'abord au Nord de L'Europe (Pays-Bas).
Bien que le CE renvoie à des réalités propres à chaque pays, le partage d'une conceptions identique du développement et de l'économie mondiale facilite la réalisation d'actions communes.
En 1994, 15 associations nationales de 13 pays Européens se regroupent au sein de NEWS ! (Network of European World Shops)
A travers ce réseau, plus de 3000 associations locales sont animées par près de 50 000 personnes essentiellement bénévoles.
La multiplication et organisation des initiatives du commerce équitable se poursuit sous formes de plates-formes nationales et internationales.

Source : Artisans du Monde, «*30ans de commerce équitable»*, octobre 2004

1-3-2) Qu'est ce que le commerce équitable

La définition du commerce équitable a été élaborée par les acteurs du Nord et du Sud impliqués dans le commerce équitable et regroupés au sein de FINE, groupe de travail regroupant quatre structures internationales de commerce équitable.
« Le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect dont l 'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.
Il contribue au développement durable en offrant de meilleurs conditions commerciales et en garantissant les droits aux producteurs et aux travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.
Les organisations du commerce équitable, soutenues par les consommateurs s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »

La notion de commerce équitable est apparue et s'est progressivement précisée dans les pays occidentaux au cours des quarante dernières années, en réaction à un processus de prise de conscience du fait que les bénéfices de la croissance des échanges et du commerce, ne sont pas nécessairement partagés de manière équitable par tous les pays, ni par toutes les couches de la population.

Le commerce équitable (CE) contribue au développement durable en offrant les meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Le commerce équitable vise le respect de la dignité du producteur du Tiers Monde et donc par voie de conséquence de celle du consommateur.
Il prend en compte les termes de l'échange, le niveau de revenu, le bien-être collectif et le respect de l'environnement, des notions que l'économie marchande néolibérale, délaisse totalement.

Le commerce équitable montre qu'aux rapports de force entre Nord et Sud, peuvent se substituer des relations qui tournent le dos à l'exploitation, généralement pratiquée et dissimulée, par le néolibéralisme.

Le commerce équitable ambitionne de créer les conditions du nécessaire rattrapage des pays du Sud totalement délaissé par le néolibéralisme, en favorisant sur le terrain une croissance économique saine et durable.

Le commerce équitable et le commerce éthique (qui a pour objectif le respect des normes fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail tout au long de la filière de production) ont en commun la volonté d'améliorer les conditions des travailleurs.
Le commerce équitable permet de répondre à différentes questions telles que : « D'où viennent les produits que nous consommons ? Dans quelles conditions sont-ils fabriqués ? »

A noter que le commerce équitable est une notion assez mal appropriée pour les valeurs qu'il représente, le commerce se résume uniquement à l'échange de biens et services entre pays ou à l'intérieur même d'un pays. Le terme le plus approprié aux valeurs du commerce équitable serait « filière équitable », parce que c'est depuis toute la filière, de la production jusqu'à la commercialisation du produit, depuis l'achat première utilisée jusqu'au consommateur final, c'est-à-dire jusqu'aux conditions de travail de la caissière, que l'équité doit être présente.
C'est pourquoi le commerce équitable s'inscrit dans une économie solidaire alternative.

Cf Alternatives Economiques n°225 bis, Mai 2004 - *« Autres échanges, autres monde, pour un commerce équitable »*

1-3-3) Les objectifs du commerce équitable

Ainsi, un principe du commerce équitable est la garantie donnée aux petits producteurs de commercialiser leurs produits à des prix plus rémunérateurs que les cours mondiaux.
C'est également une garantie de relative stabilité des prix et la mise en place de conditions de délais de paiement, voire des possibilités de préfinancement, qui évitent aux paysans et artisan de brader leurs produits ou d'avoir recours à des prêts usuriers.
Le prix équitable est négocié. Il doit pouvoir couvrir tous les coûts de productions du produit, incluant les coûts environnementaux et sociaux, assurer aux producteurs un niveau de vie décent et une part d'investissement.
A titre d'exemple, « Jute Works », entreprise a but non lucratif au Bangladesh, fournit du travail à 5500 personnes, dont 97% de femmes.
Outres les salaires décents, des programmes d'alphabétisation et d'éducation contribuent à développer le sens de l'organisation chez ces femmes et à leur faire prendre conscience de leur droit.
Un prix équitable pour le producteur n'implique pas toujours un prix plus élevé pour le consommateur. A qualité égale, les produits du commerce équitable ne sont pas plus chers.

Le commerce équitable vise à garantir un revenu minimum aux producteurs du Sud par l'achat de leurs produits à un prix systématiquement supérieur à celui des cours mondiaux, sur lesquels s'appliquent les lois du marché dans toutes leurs brutalités.
Le surplus de revenu permet aux producteurs de vivre plus dignement, en permettant d'investir dans l'habitat, l'éducation ou la santé.
Le prix du commerce équitable préserve en partie les producteurs des fluctuations des cours mondiaux. On mesure l'enjeu lorsque l'on sait qu'entre 2000 et 2002 le prix du café, par exemple a baissé de 45%, déstabilisant des sociétés souvent déjà très fragiles entraînant l'abandon des cultures, et un exode rural qui vient grossir les bidonvilles urbains.
Le commerce équitable a permis l'amélioration du niveau de vie de près de 800 000 producteurs du Sud par leur intégration dans les circuits formels de l'économie.
Dans le cadre d'échanges commerciaux équitables, le CE offre la possibilité de pré-financer les récoltes pour éviter l'endettement à des taux très élevés.
L'objectif du CE est de travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés, défavorisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité, à la sécurité et à l'autosuffisance économique.
Le CE vise le développement à long terme au travers de relations commerciales à long terme, et non pas au travers de relations aléatoires en fonctions des cours du marché.
Les bénéfices du CE financent des projets tels que la construction d'écoles, de dispensaires, favorisent le développement de l'accès à l'eau courante…
Le CE, c'est aussi le respect des conditions sociales minimales, en refusant l'esclavage, le travail forcé et l'exploitation des enfants et, en favorisant la qualité de vie et de l'environnement.
Il a également l'objectif d'intégrer à terme les producteurs des pays du Sud dans le processus d'échanges commerciaux mondiaux, hors label équitable.
Le CE ne correspond pas à de la charité ni à une relation de dépendance, puisqu'il s'agit d'un échange.

Les produits équitables doivent correspondre à une vraie demande et être irréprochables. Les principes et objectifs du CE se dressent comme une alternative économique et sociale à l'inattention, aux négligences et laisser-aller du néolibéralisme.

1-3-4) Les acteurs du commerce équitable

Le CE met en relation différents acteurs sur une base partenariale et sur le volontariat. On répertorie les acteurs suivants :

- Les producteurs des pays du Sud ; qui sont souvent regroupés en coopératives.
- Les consommateurs ; sensibilisés à une démarche solidaire et soucieux des enjeux du développement durable.
- Les distributeurs : centrales d'achats spécialisées (généralement issues du milieu associatif), Magasins du monde.

Au sein des associations, on différencie les associations de labellisation « commerce équitable » (correspondant à la filière intégrée) et les associations de solidarité internationale. Les associations de labellisation sont Max Havelaar (Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Suisse) ; Fair Trade (Finlande, Irlande, Norvège, Suède, Royaume-Uni, USA) et Transfair (Allemagne, Autriche, Canada, Italie, Japon, Luxembourg).
Ainsi Max Havelaar qui est le nom d'une personnage de fiction anticolonialiste de la littérature néerlandaise) n'est pas une marque mais une association qui appose un label sur des produits garantissant les principes du CE.
Max Havelaar est une ONG qui ne vend rien et qui ne produit rien. Cette association offre un contrôle externe et donc une garantie aux consommateurs que les produits portant son label respectent les critères internationaux du CE)

En trente ans, même s'il reste marginal par rapport aux formes classiques du commerce, le mouvement du commerce équitable en Europe a su s'imposer et s'adapter. D'abord conçu pour apporter une aide spécifique à des groupements de producteurs particulièrement défavorisés des pays du Sud, il a progressivement réussi à affirmer les injustices des règles du commerce international pour les plus pauvres des pays pauvres. Cet ouvrage, à partir de 32 fiches, présente la vitalité de ce mouvement et ses différentes facettes. Il expose aussi les grandes préoccupations qui surgissent des règles du commerce international et que laisser-faire les lois du marché présente bien des écueils. L'opinion publique des consommateurs européens réagit de plus en plus favorablement à toutes ces questions. Réconcilier l'économique et le social est du domaine du possible.

Source : « *Pour un commerce équitable : Expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud* »
Albert, Odile, Ritimo; Solagral, Paris : Charles Léopold Mayer, Coll. Passerelles. DD. 96, 1998, 167 P. - [Cdtm75]

Partie II

Artisans du Monde, un acteur pionnier du commerce équitable

Partie II - Artisans du Monde (AdM), un acteur pionnier du commerce équitable

2-1) Le mouvement national Artisans du Monde

2-1-1) Présentation du mouvement

AdM est à l'origine du mouvement français de commerce équitable. Ce mouvement est lié aux actions menées par l'Abbé Pierre pour venir en aide à la population au Bengladesh (des inondations ont détruit une partie du Pays), à travers la création de comités de jumelages (UCOJUCO) et « de boutiques Tiers Monde »

En 1974, Artisans du Monde devient une association (une boutique est créée à Paris), loi 1901, de solidarité internationale qui travaille à l'instauration d'échanges commerciaux plus justes entre les pays du Nord et du Sud, afin de donner aux producteurs du Sud les moyens de vivre dignement de leur travail.
La seconde période historique de AdM est marquée par la création de centres de documentation sur le tiers-monde et d'une fédération nationale.
La fédération s'occupe d'animer et de développer les réseaux d'AdM.
Elle réalise toute la campagne d'information et de sensibilisation, réalise des outils pédagogiques, des formations…

Artisans du Monde importe, par le biais de sa centrale d'achat Solidar'Monde, des produits artisanaux et alimentaires en provenance d'une centaine de groupements de producteurs, originaires d'une quarantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.
Ceci représente environ 1 500 références pour l'artisanat et une centaine de produits alimentaires.
Tous ces produits sont de qualité et reflètent un savoir-faire et une culture, et sont tout à fait concurrentiels.

2-1-2) Des statistiques sur AdM

- 134 associations avec 17 membres associés
- 153 points de vente dont 119 magasins
- 4500 bénévoles et 50 salariés
- Un chiffre d'affaire de 7,9 millions d'euros en 2003
- 121 groupements de producteurs partenaires dans 42 pays
- 1200 références en artisanat, 120 en alimentaires importées par Solidar'Monde
- 900 actions d'éducations par an

Une activité en pleine expansion :
Le développement d'AdM a été accéléré depuis 1990.
Le nombre de groupes a été multiplié par 3 et depuis 1998, 60 nouvelles associations ont été créées.
Le chiffre d'affaires a été multiplié par 7 et en 2003, il est 23% supérieur à celui de 2002.

Ses armes :
Le réseau AdM propose des interventions dans le milieu scolaire (écoles, collèges, lycées, université, comités d'entreprises…), des formations et des outils pédagogiques (exemple : jeu des chaises) pour sensibiliser le public sur les réalités du monde et sur les dysfonctionnements du commerce traditionnel.
Les interventions d'AdM sont reconnues par le Ministère de l'éducation Nationale qui a délivré à AdM l'agrément.

La 2ème force d'AdM sont ses campagnes de sensibilisation en invitant les consommateurs à relayer des campagnes de pression en direction de plusieurs acteurs économiques et des pouvoirs publics pour changer les méfaits de la mondialisation sauvage (travail des mineurs dans certains pays d'Asie, conditions de travail déplorables…)
AdM travaille en collaboration avec le collectif de l'éthique sur l'étiquette pour promouvoir un meilleur respect de l'Homme au travail.

AdM est aussi un membre du Centre de Recherches et d'informations pour le développement (CRID).

2-1-3) La politique de AdM

Après 30 ans d'expérience, Artisans du Monde a dressé le bilan du commerce équitable lors d'une conférence de presse donnée le 16 mars 2004 à Paris.
Ce bilan porteur d'espoir ne saurait cependant occulter les risques de récupération de plus en plus manifestes qui amènent Artisans du Monde, précurseur du commerce équitable en France, à rappeler sa conception du commerce équitable.
Cette dernière s'articule autour de trois dimensions : économique (commerce Nord-Sud) , éducative (auprès des consommateurs du Nord) et politique (vis à vis des responsables économiques et politiques).

Aujourd'hui, le commerce équitable agit directement sur les conditions de vies de près d'un million de petits producteurs et d'artisans de par le monde, organisés au sein de plus de 3000 organisations de commerce équitable au Sud.
L'étude d'impact d'Artisans du Monde (2002) a révélé que le commerce équitable permettait, outre le revenu plus élevé ou plus régulier, d'accéder à un métier, de prendre en charge une partie des dépenses de nécessité, de bénéficier d'un revenu complémentaire réduisant en partie la dépendance aux filières traditionnelles, de se professionnaliser et surtout d'être valorisé en tant qu'acteur économique, voire politique, au sein de la communauté.

Le développement d'Artisans du Monde (AdM), en forte accélération depuis quelques années, témoigne de la connaissance grandissante du commerce équitable par le du public.
Depuis 1990, le nombre de groupes AdM a été multiplié par 3 et le chiffre d'affaires global par 7.
En 2003, 126 associations portées par 4500 bénévoles et 50 salariés ont réalisé un chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros.
Des enseignes de la grande distribution ou encore des industriels essayent de récupérer le marché du commerce équitable pour un point de vue strictement commercial, comme un marché porteur en terme d'image et en terme marketing, comme une image symbolique opportune.

Mais être un acteur du commerce à part entière ne se résume pas à vendre des produits du commerce équitable parce que le commerce équitable n'est pas réductible à sa seule acceptation commerciale.

N'oublions pas que la vocation du commerce équitable est de disparaître en tant qu' alternative pour s'imposer en tant que principe ; et c'est la raison pour laquelle nous agissons sur le plan éducatif et apportons aux citoyens des connaissances leur permettant de mieux analyser la réalité actuelle des échanges économiques.
C'est également pour cette raison que nous agissons sur le plan politique et élaborons des plaidoyers en faveur de régulations publiques du commerce international et de la souveraineté alimentaire.
C'est pour cela qu'AdM s'engage dans un développement rapide de son réseau de magasins de distribution de proximité afin d'accroître les débouchés commerciaux de ses partenaires du Sud, tout autant qu'il s'engage à sensibiliser et mobiliser les citoyens.
AdM développe un mouvement du commerce équitable en France avec de plus en plus de magasins, de plus en plus de militants, de salariés et de bénévoles.
Ce mouvement fait de l'économie en mettant l'accent sur les responsabilités politiques des citoyens, ce mouvement est capable de peser sur l'opinion publique et sur les gouvernements et institutions financières internationales, il est aussi partie prenante d'un réseau international considérant le commerce équitable non pas comme l'expression d'une solidarité Nord vers le Sud mais comme une démarche commune entre les différents acteurs.

2-1-4) Solidar'Monde : centrale d'importation & de distribution

La relation commerciale avec les producteurs est assurée par une société anonyme, Solidar'Monde, crée en 1984 à l'initiative de la Fédération AdM, d'Agir Ici et du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.
Les principaux actionnaires sont le CCFD (50%), AdM (20%), et la Société Civile Capital Solidaire).

La relation directe avec les producteurs est établie sur le long terme. On ne travaille pas avec un producteur une année pour ne pas passer commander l'année suivante, sous prétexte que la gamme est démodée.

La fixation initiale du prix est de la responsabilité des organisations de producteurs, et fait l'objet d'une négociation entre les deux parties.
Ce prix doit être adapté aux conditions du marché et permettre de rémunérer à un niveau juste les producteurs, leur permettre une amélioration de leur condition de travail et une relation commerciale valorisante et durable.
Solidar'Monde peut même faire une avance de 50% à la commande pour permettre l'achat des matières premières et le lancement de la production pour les producteurs locaux.
Le contrôle de la qualité et des spécifications des produits se fait par sondage lors de la livraison, les remarques sont transmises aux producteurs.
Les échanges d'information avec les producteurs, entre les importateurs européens du CE au sein de L'EFTA, les demandes d'information et les visites de nos partenaires, nourrissent notre partenariat.

La sélection des partenaires se fait d'abord par Solidar'Monde qui vérifie que els critères de partenariat sont remplis.
Ils font ensuite l'objet d'un agrément du Conseil d'Administration de la Fédération AdM ; les partenaires agréés par un autre membre de l'EFTA ou par l'IFAT sont agréés automatiquement.
Le choix des organisations partenaires est fondé sur plusieurs critères :

- les producteurs sont issus de pays ou de régions défavorisés
- ces organisations ont un fonctionnement collectif, participatif et transparent
- Elles agissent en faveur d'un développement humain durable du point de vue social, économique et environnemental.
- Elles assurent des conditions de travail et de rémunérations décentes.
- Elles ont des projets sociaux et les produits sont commercialisables.

Les engagements entre AdM et les producteurs doivent être réciproques, pour symboliser ce partenariat commercial.

Artisans du Monde s'engage à :

- acheter des produits à des organisations de producteurs défavorisés du Tiers Monde
- acheter à un prix qui permette une juste rémunération des producteurs. Celle-ci prend en compte leurs besoins et ceux de leurs famille, notamment en termes de formation, de santé, de protection sociale...
- adapter la demande aux structures de production existantes
- payer comptant et limiter autant que possible les intermédiaires
- établir une collaboration suffisamment longue et soutenir les producteurs en cas de problèmes (exemple : avances pour l'achat des matières premières)
- respecter l'originalité et l'identité culturelle des produits tout en fournissant, quand c'est nécessaire, les indications permettant leur meilleur écoulement sur le marché français (taille, goût, couleur, ...)
- informer sur les inégalités du commerce international
- participer à des campagnes d'opinion visant à changer le commerce international

- être transparents en diffusant des informations.

Les organisations de producteurs s'engagent à :

- agir en faveur d'un développement durable
- associer les producteurs aux prises de décisions
- assurer aux producteurs des rémunérations et des conditions de travail décentes, et un revenu aussi régulier que possible
- défendre les droits de la personne humaine au travail (pas de travail forcé, ni de discrimination, pas d'exploitation du travail des enfants)
- respecter et promouvoir leur identité culturelle
- agir pour le développement de la communauté
- respecter autant que possible l'environnement dans la production, le transport et l'utilisation des matières premières
- rechercher des débouchés sur les marchés locaux afin de ne pas devenir dépendants des marchés extérieurs
- être transparents en diffusant des informations.

2-1-5) Les organisations du commerce équitable

La plate-forme Française pour le commerce Equitable (PFCE) :

En 1997, Artisans du Monde a participé avec d'autres acteurs du commerce équitable (importateurs, distributeurs, organisme de labellisation) en France et à la création d'une « plate forme » pour le commerce équitable.

Ces organisations garantissent aux consommateurs le respect des principes du commerce équitable.
Elle doit également assurer un travail de lobbying et de recherche, soutenir les actions des réseaux locaux, et assurer la promotion du commerce équitable auprès du grand public.

NEWS ! : un réseau Européen :

Depuis 1994, la coordination européenne des magasins du commerce équitable se fait également au travers de NEWS ! (Network of European World Shops).
Ce réseau regroupe 15 associations nationales dans les 13 pays Européens. Ce sont plus de 3000 associations locales animées par près de 50 000 personnes (bénévoles essentiellement).
Ses objectifs sont d'harmoniser les critères du commerce équitable, se donner les moyens de contrôler que les centrales d'importation, les boutiques et les producteurs respectent ces critères, et de coordonner des actions européennes de sensibilisation des consommateurs et des décideurs politiques et économiques.

EFTA : des importateurs européens :

Crée en 1990, l'EFTA (European Fair Trade Association) regroupe 11 centrales d'importations européennes dans 9 pays européens (dont Solidar Monde en France).
EFTA intervient au niveau de la réglementation internationale des échanges commerciaux, en proposant des politiques en faveur des pays du Sud.
Elle agit notamment au travers de compagne de lobbying après des instances politiques pour assouplir le protectionnisme européen à l'égard des exportations de pays du Sud.

IFAT : un réseau international :

La fédération Internationale du Commerce Alternatif (The International Fait Trade Association) a été crée en 1989. Elle rassemble 148 membres dans 48 pays : des groupes de producteurs, des organisations de commerce alternatif et d'autres opérateurs du commerce équitable d'Afrique, d'Asie, d'Australie, d'Europe, du Japon et d'Amérique du Nord et du Sud.
En Janvier 2004, l'IFAT a lancé FTO (Fait Trade Organisation), une marque, indentifiant les organisations du commerce équitable.
Artisans du Monde, membres de l'IFAT depuis 2002, est partie prenante de la marque FTO .

FINE : un réseau informel :

Fine est un réseau informel fondé en 1998 au sein duquel les représentants des réseaux de commerce équitable (FLO, IFAT, NEWS ! et EFAT) se rencontrent pour échanger des informations et coordonner des activités.

Les forums Sociaux :

Artisans du Monde participe à l'organisation des Forums Sociaux et européens, notamment par l'intermédiaire du CRID (centre de recherche et d'information pour le développement qui a pour objectif de produire une réflexion sur le développement et la coopération international)
Ces forums sont l'occasion de débattre avec des partenaires du monde entier de la place du commerce équitable dans la construction d'un autre monde.

2-2) Le mouvement local Artisans du Monde Tourcoing (AdM/Tg)

2-2-1) Présentation de l'association d'accueil

a) Structure de Artisans du Monde Tourcoing
b) Fonctionnement interne de Artisans du Monde Tourcoing
c) Moyens financiers

J'ai effectué mon stage chez Artisans du Monde Tourcoing qui se situe, 14 rue nationale à Tourcoing dans le centre ville (Téléphone : 03 20 24 99 38), sous la responsabilité de Yvon Primel, ancien président de l'association.
Mon choix a principalement été déterminé par les valeurs de cette association, plus précisément de la solidarité internationale, dans un cadre humanitaire.
Ce stage a débuté début janvier et s'est achevé en fin février 2005.
Il a constituait également une expérience supplémentaire pour moi, il est très difficile d'avoir une expérience de terrain dans le cadre de l'université et le stage qui est proposé pendant le master a été le seul durant ces quatre dernière années universitaires, ce qui peut être très regrettable car les stages constituent une expérience très constructive et sont indispensables dans le cadre d'une recherche d'emploi futur.
Ils sont un point positif pour savoir, si avec la formation d'économiste que l'on a reçue dans le cadre universitaire est suffisante, pour savoir si l'on peut être opérationnel sur le marché du travail.
La première critique que je peux adresser à la formation que j'ai reçue au sein de l'université est le manque de cours d'économie solidaire et sociale, qui est un aspect non négligeable de l'économie à part entière.
Mes missions durant ce stage ont été multiples.
D'une part, les activités de vente m'ont permis de mieux connaître les produits et surtout, ils étaient un prétexte pour que je me documente sur les personnes qui les produisaient, sur leur condition de travail, sur leur condition de rémunération.
D'autre part, des activités de sensibilisation m'ont été confiées.
Très intéressé par ce domaine, je suis devenu membre de la commission éducation par la suite et j'interviens lors d'événementiel.
Les objectifs attendus par mon responsable étaient à terme de cette sensibilisation, de développer mon intérêt pour l'éducation à la citoyenneté à partir de ces d'actions ayant des incidences directes pour le développement durable de communautés d'autres continents, et ouvrir ainsi encore plus ces sections sur l'environnement extérieur.
Mais aussi de développer mon esprit d'initiative, mon ouverture d'esprit, ma tolérance par l'échange de compétences et d'expériences, toutes ces qualités étant indispensables pour une insertion optimale dans le milieu professionnel.
Une troisième tâche ma été confiée pendant ce stage. Grâce à un apport théorique de l'enseignement universitaire, cette tâche était d'étudier une problématique du commerce équitable actuel.
Ce travail constituant un dossier final, servirait à l'association pour statuer sur cette problématique, qui est de savoir la viabilité du développement d'Artisans du Monde dans la grande distribution.

2-2-1) Présentation de l'association d'accueil

a) Structure de AdM/Tg

AdM/Tg est une association qui regroupe :

40 bénévoles dont 26 actifs. Un actif est comptabilisé en tant qu'une personne qui participe aux activités du groupe au moins une journée par mois, et 45 adhérents.
La répartition par age s'effectue selon la voie suivante : 22% de moins de 30ans, 33% entre 30-50ans, et 45% de plus de 50ans dont une répartition par sexe 74,5 % de femmes et 25,5 % d'hommes.
On remarque donc que ce sont en majorité une population « sénior » et féminine qui est sur-représenté dans cette association. On peut observer les mêmes tendances partout dans le domaine associatif.
Les explications peuvent être relativement logiques, les retraités peuvent consacrer plus de temps disponible que des étudiants qui ont une disponibilité temporelle relativement plus faible.
L'association est composée de membres actifs et de membres sympathisants.
Les membres actifs sont des personnes physiques qui participent régulièrement à la vie de l'association, se forment pour mieux connaître AdM, son fonctionnement, les produits, les producteurs et versent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.
Les membres sympathisants sont des personnes physiques ou morales qui versent une cotisation et qui peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

La structuration de l'activité du groupe se fait selon la modalité suivante :

- Compabilité-trésorerie
- Achat, vente, gestion des stocks
- Secrétariat
- Education et campagnes
- Accueil des bénévoles
- Communication, sensibilisation au CE

L'association a aussi fait partie prenante dans les médias : 20 articles dans les média sont parus en 2004 dont 1 radio.
Les questions souvent posées sont la garantie, notamment pour les produits artisanaux dont 48% du prix irait à l'artisan, selon un Dr-adjoint de Jute Works pour une crêche en terre cuite

Les principales relations avec les collectivités territoriales :

- La mairie de Tourcoing qui entretient une relation commerciale, de sensibilisation, et de soutien logistique pour des projets pour la quinzaine du commerce équitable (CE), elle intervient aussi pour des prêts de locaux, de salles, d'impression de documents…
- Le conseil régional pour toutes demande de subventions, elle alloue un budget pour des projets de solidarité, humanitaire…

b) fonctionnement interne de AdM/Tg

La dénomination est créee entre les personnes qui adhèrent aux présentes statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre « Artisans du Monde Tourcoing, 59 ».

L'objet de l'association est de promouvoir le CE :

- Pour permettre aux producteurs de pays ou de régions défavorisés de vivre dignement de leur travail et d'être acteur de leur développement notamment à travers de projets de développement durable
- Pour permettre aux consommateurs d'êtres informés sur les dysfonctionnements du commerce international et de devenir des citoyens plus conscients et actifs dans leur choix de consommation
- Pour contribuer à changer les mécanismes du commerce international et les conditions de production.

Pour réaliser et renforcer ces objectifs, l'association adhère à la Fédération Artisans du Monde et à sa charte.

Le siège social est fixé à la boutique Artisans du Monde. Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du conseil d'administration. L'assemblée générale devra ratifier cette décision.

Les Moyens d'action de l'association consistent notamment dans :

- Le soutien à des groupes de producteurs de pays ou de régions défavorisés par la vente de produits qui leur on été achetés à un prix juste. Cette juste rétribution de leur travail leur permet de vivre décemment et d'assurer leur propre développement
- La participation à des actions d'information des consommateurs sur les produits vendus, sur les conditions de vie de nos partenaires, sur les dysfonctionnements du commerce international et sur le rôle et le pouvoir des citoyens
- La réflexion et l'action, si possible avec d'autres, en vue d'un changement des mentalités et de la société pour permettre un autre développement mondial.

Les membres actifs sont agrées par le conseil d'administration qui suit la première adhésion.
Les modalités d'agrément sont définies dans le règlement intérieur.
Les membres actifs ne peuvent voter en assemblée générale et se présenter aux organes dirigeants de l'association que six mois au plus tôt après leur adhésion (sauf lors de la création de l'association)
Le statut de membre peut aussi de perdre par plusieurs critères (démission volontaire, décés…)

L'assemblée générale est composée de tous les membres de l'association :

- Les membres actifs adhérents depuis plus de six mois, agréés par le conseil d'administration et ratifiés par l'assemblée générale et ayant voix délibérative.
- Les membres actifs et adhérents depuis moins de six mois, et les membres sympathisant ayant voix consultative.

L'assemblée générale ordinaire se réunit obligatoirement une fois par an dans els six mois de la clôture de l'exercice comptable en session ordinaire sur convocation du président adressée aux membres au moins 15 jours à l'avance.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration sur proposition du bureau et est adressé en même temps que la convocation.

L'assemblée générale ordinaire :

- Approuve l'ordre du jour
- Discute, approuve ou rejette le rapport moral, le rapport financier, le rapport commissaire aux comptes s'il existe
- Confirme l'agrément des nouveaux membres actifs adhérents depuis plus de six mois
- Arrête les orientations, les comptes et le budget prévisionnel de l'association, procède à l'élection du conseil d'administration
- Ratifie également le règlement intérieur et ses amendements adoptés par le conseil d'administration

Chaque membre actif peut être porteur d'une procuration et d'une seule, représentant ainsi un autre membre actif.

Les décisions de l'assemblée générale sont valides si la moitié des membres actifs de l'association sont présents ou représentés. Les décisions de l'assemblée générale se prennent à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés hors abstention. L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret exprimé hors abstention.
L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret ainsi que toute autre délibération si un membre le demande.
L'assemblée générale peut aussi se réunir en session extraordinaire à la demande du soncseil d'administration ou du tiers de ses membres.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé au moins de neuf personnes et au maximum 21 personnes actifs adhérant depuis au moins six mois à l'association.
Les membres du conseil d'administration sont élus pour trois ans.
Le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. Pour la 1ère élection, 1 tiers est élu pour un an, un tiers pour 2 ans et 3 derniers tiers pour 3ans.
Le conseil d'administration met en œuvre les décisions de l'assemblée générale et propose des orientations. Il adopte et modifie le règlement intérieur.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président ou à la demande d'un tiers de ses membres. Pour que les décisions du Conseil d'Administration soient valides, les 2 tiers de ses membres doivent être présentes ou représentés par un pouvoir confié à un élu du conseil d'administration, qui ne pourra en détenir qu'un seul.
Les décisions du conseil d'administration se prennent à la majorité des 2 tiers des membres présents ou représentés ; en cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.
Tout membre du conseil d'administration qui aura été absent à trois réunions consécutives sans avoir adressé d'excuse écrite au président de l'association sera considéré comme démissionnaire.

Le conseil d'administration élit chaque année parmi les membres élus un bureau composé d'au moins :

- Un président
- Un vice-président

- Un secrétaire
- Un trésorier

Les membres du bureau sont rééligibles. Le président ne peut exercer plus de 4 mandats consécutifs à ce poste. Les membres du bureau qui quittent au conseil d'administration restent membres du bureau jusqu'au conseil d'administration le plus proche.
Le bureau se réunit sur convocation du président ou à la demande d'un tiers de ses membres.
Le bureau assure la gestion quotidienne de l'association et peut d'appuyer pour cela sur une équipe permanente. Le bureau peut décider d'intenter toute action devant toute juridiction pour défendre les intérêts de l'association.
Les décisions sont prises à la majorité de 2/3 des membres. En cas de partage des voix, la décision est remise au prochain conseil d'administration.

La fonction de la présidente, Virginie Dassoneville, représente l'association dans tous les actes de la vie civile et dans toute instance juridictionnelle en demande ou en défense.

En dehors des responsabilité qu'elle assume pour animer le conseil d'administration et ou le bureau, elle contrôle l'exécution des décisions du bureau et ou du conseil d'administration. Elle peut déléguer une partie de ses fonctions aux membres du bureau et ou du conseil d'administration, à un salarié de l'association et, après avis conforme du conseil d'administration et ou du bureau, à toute personne compétente notamment en ce qui concerne le personnel, la représentation en justice et les finances de l'association.

En cas d'absence, de maladie ou de démission, elle est remplacée jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration par le vice-président et en cas d'empêchement de ce dernier par le membre le plus ancien.

L'association est membre de la Fédération Artisans du Monde (Fadm). Elle approuve les statuts de la Fédération, son règlement intérieur et sa charte.
Outre ses obligations précisées dans les statuts et le règlement intérieur de la Fadm, l'association s'engage à communiquer à la Fadm :

- Les comptes annuels, la liste de des adhérents à jour de cotisation à la clôture de l'exercice comptable.
- Tout projet de modification de statuts avant présentation à l'assemblée générale extraordinaire de l'association
- Toute procédure d'exclusion d'un membre.

c) Moyens financiers

La boutique dispose d'une surface de 50 m², ouvre 6 jours par semaine de 11 heures à 19 heures pour un total de 37 heures d'ouvertures dont 5 jours d'ouvertures en semaine et une fermeture le dimanche.
Le chiffre d'affaire réalisé en 2004 est de 43 790€ TTC.
Il se décompose en deux activités principales majeures dont l'artisanat qui représente un chiffre d'affaire de 14603€ dont 76% de produits achetés à Solidar'Monde et l'alimentaire qui représente un chiffre d'affaire de 19187€ dont 76% de produits achetés à Solidar'Monde, qui est la centrale d'achat de Artisans du Monde Tourcoing (AdM/Tg).
La valeur des stocks en prix d'achat est 7511€ TTC dont stock de produits alimentaires 2766€ et 4745€ de stock d'artisanat et divers.

Annexe 4 : origine des ressources de Artisans du Monde Tourcoing 2004

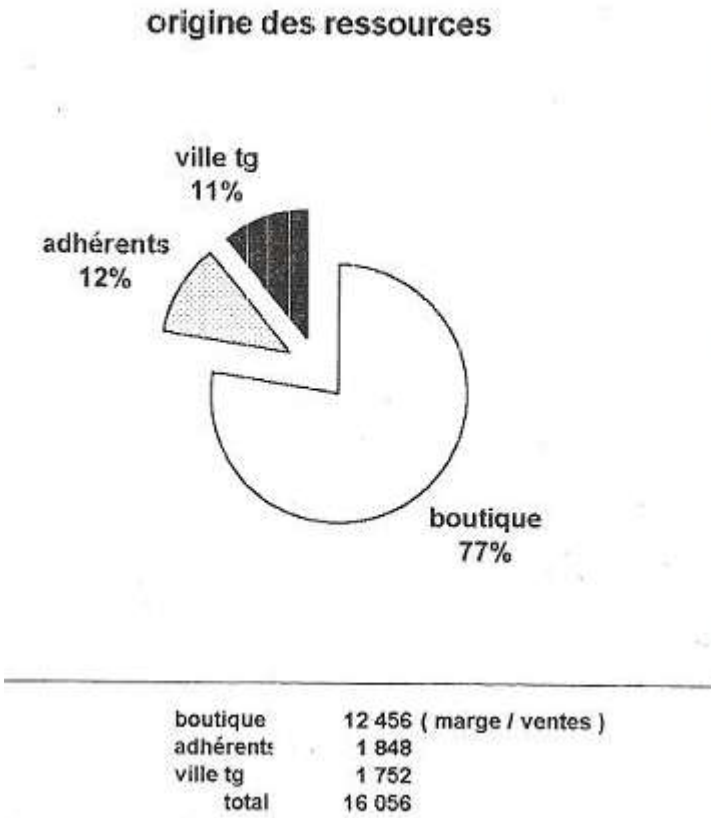

Source : compatibilité Artisans du Monde Tourcoing 2004

La subvention nominale de la ville de Tourcoing couvre quasiment un forfait de dépenses d'eau, gaz, électricité.
Il s'y ajoute la subvention virtuelle de la ville de Tourcoing pour le loyer qu'il faudrait payer en temps normal pour l'utilisation des locaux. On peut évaluer à un minimum de 10 000 par an cette subvention dont l'absence causerait véritablement problème.
Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations qui sont de l'ordre de 10-20€ par année
- Les subventions qui peuvent être accordées et les dons
- Le bénéfice réalisé notamment sur les ventes de produits AdM
- Toutes autres ressources autorisées par la loi

Certains bénévole détiennent aussi un financement solidaire, le livret Agir Artisans du Monde, crédit coopératif est disponible dans les magasins et proposé aux clients.
Il est tenu une comptabilité conformément aux dispositions légales en vigueur. Elle est consultable par tout membre de l'association et par tout individu après accord du conseil d'administration.

On distingue principalement trois fournisseurs de AdM/Tg (en 2004) qui sont :

- Solidar'Monde avec un CA (chiffre d'affaire) de 26182€ TTC.
- Andines avec un CA de 738€.
- Artisanat Sel avec un CA de 4816€.

Des ventes sur les marchés sont organisées une fois par mois.

Annexe 5 : Utilisation des ressources 2004, Artisans du Monde Tourcoing

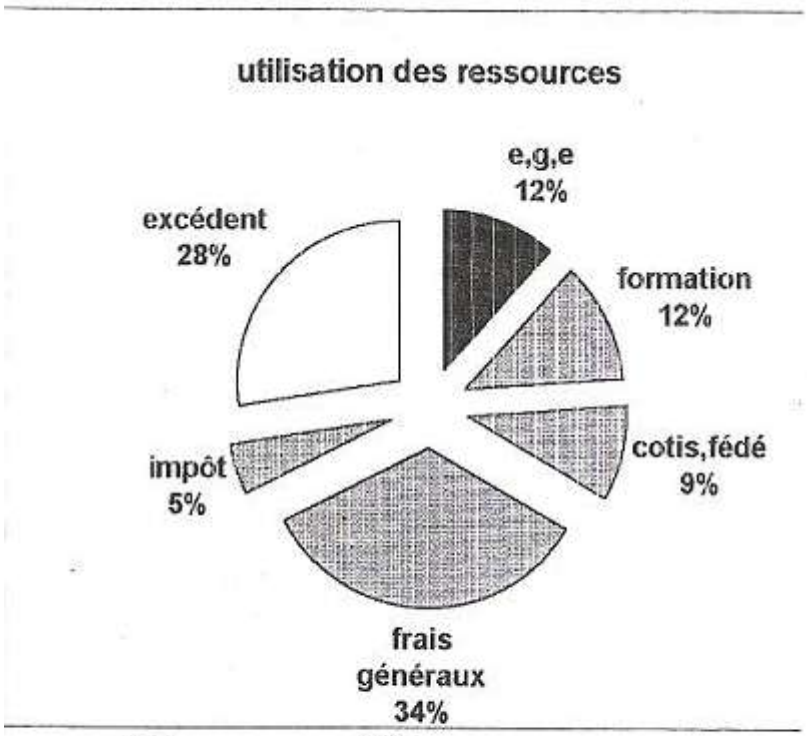

e,g,e	1 852
formation	1 997
cotis,fédé	1 485
frais généraux	5 508
impôt	782
excédent	4 432
total	16 056

Source : compatibilité Artisans du Monde Tourcoing 2004

L'assemblée affecte le résultat comme elle l'entend. Si rien n'est décidé, l'excédent sera reporté purement et simplement.

2-2-2) Missions confiées

2-2-2-1) Activités de sensibilisation, d'éducation au commerce équitable

a) Le projet boutique : vente et information au commerce équitable

La boutique a pour but de faire vivre une démarche concrète de solidarité, de rendre visible l'économie solidaire dans les perspectives de développement durable, de vendre et de faire reconnaître les partenaires du Sud.
L'idée est de pouvoir informer les clients sur les réalités des pays du Sud et les règles du commerce international.
La boutique est un lieu de vente, mais aussi de sensibilisation, d'éducation au développement, un lieu où l'on peut relayer des campagnes.
De nombreux documents, des dossiers, des affiches, des vidéos, sont à disposition des clients.

Elle répond à une demande manifestée par un grand nombre de consommateurs, qui en effet sont prêts à acheter des produits, fabriqués dans des conditions décentes, sociales, respectueuses des droits de l'homme et de l'environnement.

Source : photo personnelle

Pour vendre un produit, il faut collecter un maximum d'informations sur la provenance des produits, sur les conditions de travail des partenaires du Sud, sur la répartition de la valeur ajoutée des produits…
Le produit devient donc un prétexte pour pouvoir discuter des groupements de producteurs avec lesquels Artisans du Monde travail, pouvoir amener petit à petit à la notion de commerce équitable afin de sensibiliser les consommateurs aux différences entre les deux types de commerce. Cf Libération, 24 Mars 2004, Anne-Françoise Taisne, présidente du réseau associatif AdM « Nous ne nous contentons pas de vendre du café » et Libération, Jeudi 4 avril 2002, « Consommer, question de conscience ».

Les produits vendus par AdM se décomposent en deux catégories :
- l'artisanat
- l'alimentaire

http://www.solidarmonde.fr/pdtalim1.htm

Le Guaranito

Prix : 1,99 EUR (13,05 FF)
Boisson pétillante au sucre de canne et au Guarana du Brésil
Cette boisson doit être servie fraîche (4-8°C).

Composition: Eau, sucre de canne (10%), anhydride carbonique, extrait de guarana (0,4%), acidifiant: acide citrique, colorant: caramel, arômes naturels

Total des ingrédients du commerce équitable: 97 % (en excluant l'eau)
Origine: Italie
Distributeur: Solidar'monde
Le guarana Solidar'monde vient du Brésil, de la région Andira Marau, un

écosystème unique au monde où pousse le véritable guarana.

Source : http://www.ofretic38.com/index.php/produits/148

Ce sont les Indiens Satéré Mawé qui le produisent.
Solidar Monde importe l'extrait de guarana du Conseil Général de la tribu Satéré Mawé, une organisation autonome d'environ 7000 indiens de l'Amazonie brésilienne.
Pour beaucoup d'entre eux, la récolte du guarana représente l'unique source de subsistance.

Le sucre de canne vient du Costa Rica de Cooperagri en General. La canne à sucre est récoltée est transformée à la main par des paysans organisés qui gèrent la terre en commun.
L'organisation a établi des contrats d'achat avec les producteurs de sucre pour une récolte minimale.
Ces derniers bénéficient d'un système de sécurité sociale et reçoivent, à la livraison, un premier paiement de 60%.

Café Manoube

La Soppexca, entre depuis cette année dans la composition du café Manoubé.
Cette union de coopératives, situées dans le nord du Nicaragua a été fondée en 1997 et comptait deux ans plus tard 68 producteurs.
Ils sont aujourd'hui 650 regroupés dans 15 coopératives qui écoulent 60% de leur production dans les filières du commerce équitable.
Terre historique du commerce équitable, le Nicaragua compte aujourd'hui 28 000 producteurs, soit 28% travaillent dans les filières équitables.

Pour ne pas trahir les espoirs des 20 000 autres producteurs qui espèrent pouvoir bénéficier un jour du commerce équitable, Fatima Isamel Espinoza, la présidente, prône l'exemplarité dans la qualité humaine et gustative de ses produits pour défier « l'ennemi naturel » : le grand producteur.
Ainsi depuis 2002, date du lancement du concours des meilleurs cafés du Nicaragua, des producteurs de Soppexca ont toujours été primés.

L'égalité des hommes et des femmes constitue une autre pierre angulaire du projet de Soppexca comme en témoignent les nombreuses actions entreprises pour rendre visible leur travail.
Ainsi 40% des agriculteurs sont des agricultrices, propriétaires et administratrices de leurs parcelles.

Certains d'entres elles se sont d'ailleurs réunies pour créer « Ias hermanas » (les sœurs), un café 100% féminin distribués aux Etats-Unis.

Soppexca est également à l'origine de programmes sociaux comme des constructions d'écoles, colis alimentaires pour aider les plus démunis à surmonter la baisse des cours du café. Ces programmes sont aussi environnementaux comme l'éducation à la préservation auprès des enfants. Elle encourage également la création de potagers afin de permettre aux familles de diversifier leur alimentation, de générer de nouvelles formes de revenus et de parvenir à l'autosuffisance.
Une dizaine de formations permanentes sont délivrées dans des domaines aussi variés que la protection de l'environnement, les droits de l'homme ou le marketing.

Mélange de pur arabica du Nicaragua et de Tanzanie, ce café est torréfié de façon artisanale afin d'en révéler toutes les richesses aromatiques et gustatives.
Mouture pour filtre papier et machine expresso.
L'emballage à valve mono directionnelle empêche l'air d'entrer en contact avec le café ce qui permet de conserver intact son arôme ainsi qu'une fraicheur optimale.

Distributeur: Solidarmonde (centrale d'achat d'Artisans du Monde)

Producteurs: Créée en 1997, Cecocafen est la centrale des coopératives des caféiculteurs du nord du Nicaragua. Elle commercialise le café d'environ 2100 membres. Cecocafen offre conseils et formations. Elle accorde un préfinancement et des crédits à ses membres.

Source : http://www.leguide.net/go/search/nbtot/12/id_rech/0/idx/5030503/debut/10/go.htm

Beuk Kola, le premier Kola issu du commerce équitable

Lancé en 2002, fabriqué à Brest dans une limonaderie artisanale à partir de sucre roux produits par la coopérative Costa Ricaine Coopercanera qui regroupe six cents petits producteurs de canne à sucre, le BEUK (« rot en breton) est le produits phare de la coopérative KAN AR BED (« chant du monde » en breton).
Il était présent sur le plateau du Larzac lors du rassemblement « construire un monde solidaire en 2003 » ou lors du Forum Social Européen de novembre 2003 à Paris, ce kola alternatif était jusqu'à présent principalement diffusé en Bretagne, où il est proposé dans un peu plus de 200 bars et a pointé ses bulles dans plus d'une centaine d'événementiels (festivals, festnoz…)
Les bénéfices d'une structuration en coopération sont une hausse de la production et une baisse des coûts, une hausse des ressources financières, une assistance technique, un échange des savoir-faire, une souscription de crédits pour préparer les champs et acheter des graines à bas prix, une aide pour les récoltes.

Si Coopercanera a choisi de produire du sucre roux, c'est par souci écologique.

En effet, la production de sucre blanc implique une plus grande utilisation de produits chimiques. La coopérative développe aujourd'hui de nouvelles réponses technologiques, afin de permettre aux producteurs l'utilisation exclusive de produits naturels.
A terme, l'objectif de parvenir à une production complètement biologique.
Crée en 1972 par 115 producteurs de canne à sucre, Coopercanera regroupe aujourd'hui quelque 1100 membres, qui grâce au commerce équitable, maîtrisent leur production, de la plantation de la canne à la fabrication de sucre.

Le 25 Septembre 2004 a été organisé par l'association nantaise el pueblo, au Lieu Unique à Nantes (France) la BEUK KOLA NIGHT, en réaction au « Laboratoire d'Artistes Coca Cola Light » qui a pris place au Lieu Unique entre Juillet 2003 et Janvier 2004.

Un événement pendant lequel des artistes ont soutenu un cola breton et équitable (le Beuk kola), en présentant leurs productions. Pour ceux que ce « laboratoire » a interpellé ou choqué, il a été l'occasion de s'exprimer ouvertement et de façon réellement subversive.
Il ne s'agit pas de travailler pour Beuk Kola mais de présenter des œuvres (peut être déjà existantes) tournant autour des thématiques suivantes :
- sur la place des multinationales et leur impact sur la Démocratie, les Droits de l'Homme, du Travail.…
- sur une opération marketing dans un lieu public
- sur les manières différentes de consommer
- sur les initiatives locales proposant des alternatives au mode unique de consommation.
Tous les collectifs, associations et individus sont intervenus lors de cet événement.
Une exposition a été organisé : peinture, sculpture, performances, arts graphiques, design, vidéo, lecture, photographie... ainsi qu'un grosse soirée avec comme appui une conférence, Concerts, Djs, Spectacle vivant… Cet événement a été à l'initiative de el pueblo.
Il a été entièrement auto financé (pas de subventions) et hors partenariat et hors programmation du Lieu Unique. « Parce qu'une association issue de la société civile a plus sa place dans un lieu public qu'une multinationale. »

Tambours Nagori

L'origine des tambours Nagori remonte aux premières dynasties des royaumes perses. Les Arabes diffusèrent ensuite ce type de tambour dans tous els pays sous leur influence. De gros tambours à chaudière étaient posés sur le dos des chameaux et utilisés par les Maures au combat.
C'est de cette manière qu'ils furent connus en Europe. Les timbales modernes de l'orchestre symphonique en dérivent. Les Nagori sont une version indienne des Naqquara, petits tambours en forme d'assiette creuse au son plus sec et crépitant utilisés en Inde et surtout au Moyen-Orient.
Les Nagori proviennent d'Inde, du projet Equitable marketing Association (EMA).
EMA fournit à plus de 3000 producteurs une assistance technique et financière.
Dans les bidonvilles de Calcutta comme dans les petits villages isolés du nord-ouest de l'Inde, EMA soutient la production artisanale et favorise l'écoulement des produits sur le marché local et étranger. Elle octroie aux coopératives des prêts sans intérêts, pour l'achat de matières premières et d'outillage ou encore l'installation de l'électricité et la construction d'écoles.

La boutique vend un nombre très varié de produits. La boutique importe différents produits alimentaires.
Parmi eux se trouvent aussi des produits biologiques.

- Des sauces prêtes à l'emploi, les sauces chimi, chutnet, chutnet mangue…

- Des céréales : quinoa, de la pâte à la quinoa, du riz, du maftoul…

- Des gâteaux et biscuits : des mini « brownie » au cacao cajou, du pain d'épice.

- Des épices originaires du Sri Lanka (cardamone, dou de girogle, citronnelle…)

- Des boissons : plusieurs types de cafés (arabica, en grain, moulu et décaféiné en préparation soluble ou expresso qui sont achetés à un prix supérieur au cours mondial), du thé (noir ou vert qui proviennent d'inde), du jus de fruits (du jus d'orange du Brésil et de Cuba) , de la bière, du cacao en poudre ou instantané, des chocolats produits avec du cacao et des ingrédients provenant du commerce équitable mais aussi des bonbons au chocolat, du sucre, du miel, du mueslis.

- Il existe aussi des fruits secs et dérivés : des fruits secs (raisins, mangues ananas séchés), des noix biologiques d'Amazonie de Bolivie P, des fruits en morceaux ou enrobés, plusieurs types de confitures (ananas, pamplemousse…)

- Des apéritifs sont aussi vendus : des chips (de manioc au paprika du Costa Rica et chips de banane des Philippines), des mélanges de fruits secs, des noix grillées et salées.

- Des Encas : ce sont des barres énergétiques, appelées barrita, qui existent au sésame, au noix, et aux céréales.

Source : Photos personnelles Boutique Artisans du Monde Tourcoing

- Des bijoux du Chili, du Pérou d'Uruguay, du Niger, du Kenya, des Philipines, de Thaïlande, d'Inde se côtoient. La variété de styles accompagne la variété de gammes, allant des bijoux précieux en argent et pierre aux bijoux fantaisie.
- La musique ne sera pas de reste. Quelques notes sur les lamelles du xylophone, quelques morceaux sur le tam-tam parlant ou encore le son mélodieux de la flûte de pan…
- Parmi les objets décoratifs et culturels se trouve une multitude de petits animaux en terre cuite, en bronze ou en pierre minutieusement sculptée ainsi que des objets en céramique reproduisant des motifs incas. D'autres objets plus « typés » tels les masques ou statuettes, sont des pièces d'art qui véhiculent leur appartenance culturelle.
- Pour la maison, des couvre-lit indiens et népalais, des tapis d'hurry d'Inde, des housses de coussins brodées et des nappes parsemées de motifs blockprint. Sur ces nappes se déploie une série de produits faisant partie des arts de la table, des assiettes en terre cuite du Chili, des verres recyclés soufflés bouche de Bolivie, des petites coupelles, des plats et des saladiers du Cameroun ou d'Inde.
- La bagagerie et ses accessoires (portefeuilles, pochettes, trousses) sont en cuir, en tissu et en vannerie. Un grand nombre de confections ou de tressages sont traditionnels.
- Pour les jouets et jeux, des artisans utilisent généralement le bois, apportant à ces produits un caractère ancien. Tous sont testés en laboratoire et vendus uniquement s'ils sont conformes aux strictes normes de l'Union Européenne.
- La caractéristique artisanale des vêtements se situe au niveau du tissage, de l'impression ou de la broderie. Certains tissus sont réalisés sur métiers

manuels dans des villages reculés.
Les motifs d'impression peuvent être crées au tampon de bois, selon des procédés du batik ou de l'ikat ou par sérigraphie manuelle. Autant de marques de leur caractère unique.
D'autres sont issus de processus de production respectueux de l'environnement (tee-shirts non blanchis au chlore du Zimbabwe ou en coton biologique de l'île Maurice.

Sources : photos personnelles Artisans du monde Tourcoing

b) La commission éducation de Artisans du Monde Tourcoing

La finalité du projet d'Artisans du Monde Tourcoing est exposée dans le préambule des statuts :
« *Nous militons pour le commerce équitable, bien évidemment éthique, comme une alternative au dysfonctionnement du commerce mondial actuel, un commerce équitable qui finance en plus un développement durable des pays du Sud* » (Yvon Primel, ancien président association)
« *Agir pour le commerce équitable, c'est payer celui qui a vraiment travaillé et surtout à un prix juste* » (Jeannine Schelfaut, vice trésorière)
« Lutter contre la mondialisation sauvage et promouvoir une mondialisation solidaire où l' l'homme occupe le centre » (Marie Dumortier, secrétaire)

La commission éducation d'Artisans du Monde Tourcoing composée actuellement de 4 membres :

- Claire Léger, animatrice au sein du réseau Artisans du Monde Tourcoing
- Céline Cousin
- Do VanLam, étudiant en Master Economie et récemment membre de la commission éducation
- Marie Dumortier, bien qu'elle ait le statut de secrétaire participer de façon intense à toutes les activités de sensibilisation, éducation développement

Depuis la création de l'association locale, de nombreuses activités ont été organisées comme la participation à des manifestations extérieures, la formation du groupe et la participation à la vie associative du mouvement, des activités d'éducation au commerce équitable…

Le projet d'Artisans du Monde Tourcoing au travers de la commission éducation de Artisans du Monde Tourcoing, outre la vente, s'étend à l'éducation au commerce équitable et aux lobbys au travers de campagne nationale.
La finalité du projet est de faire prendre conscience au grand public, des dysfonctionnements du commerce international et de ses effets sur les pays du Sud, de les amener à s'interroger sur leur pouvoir en tant que citoyen et consommateur, de leur rôle en tant que citoyen dans la construction d'un projet de société basée sur un développement durable.
L'utilité du commerce équitable se mesure en termes de prise de conscience et de capacités à changer les mentalités.
La réflexion qu'il amène, son rôle éducatif et politique à créer à long terme des mouvements d'opinions publiques qui auront un poids dans l'évolution du commerce international.

Les objectifs de la commission éducation d'Artisans du Monde Tourcoing est de :

- Participer aux formations régionales et nationales pour être en mesure d'intervenir
- éduquer les jeunes et moins jeunes au commerce équitable en intervenant en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées, universitaires, centres sociaux…)
- Établir des partenariats avec d'autres associations pour monter des projets d'éducation au développement comme la quinzaine du commerce équitable
- organiser des journées d'action
- relayer des campagnes au niveau local comme la campagne « exploiter n'est pas jouer » du collectif de l'éthique sur l'étiquette.

Education : interventions en 2004 par AdM Tourcoing

- 9 janvier 2004 à ULCV de Hem: Exposés et débats avec Marie Dumortier. Des affiches, divers documents, des produits seront mis à disposition pour agrémenter le débat.

- 26 janvier 2004 et 30 mars 2004 au lycée Turgot de Roubaix: deux séries de cinq ateliers chaque fois pour 2 classes de BP vente ont été animés par Claire Léger et cinq bénévoles.

Les outils utilisés sont une vidéo sur « l'équité conte » « Made in Dignité », des expositions des affiches, la présentation de 5 produits alimentaires en double, d'une part ceux du commerce conventionnel à comparer avec ceux du commerce équitable, pour montrer les différences entre les deux filières.

- Les 13 et 20 février 2004: deux séances de travail en boutique avec 5 élèves de BP vente du lycée Sévigné pour préparer leurs deux matinées d'animation,dégustation vente, de café Méo au Match, place Miss Cavell.

- 12 mars 2004 à St Gabriel: petit déjeuner solidaire pour classe de cinquième, avec Claire Léger et 2 bénévoles.

- Le jeudi 15 avril 2004 à Lys-Lez-Lannoy : débats en soirée avec R.E.A.G.I.R avec divers acteurs du commerce équitable comme Artisans du Monde Tourcoing, les outils utilisés seront des vidéos, points importants repris sur des transparents, le public sera composé entre 30 et 50 personnes.

- Notre-Dame de Wailly Tourcoing : petit déjeuner solidaire et diffusion de « chemin du cacao » pour quatre classes de sixième par Claire Léger et plusieurs bénévoles.

Accueil en boutique d'une quinzaine de petits de l'Ecole et Loisirs pour « voir, toucher, sentir, entendre... » avec Claire Léger, les outils de sensibilisation utilisés sont les produits et objets artisanaux de la boutique.

- Mai 2004 : Dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable de 2004 en partenariat avec la Mairie de Tourcoing, la maison des associations de Tourcoing, une journée de formation du commerce équitable est organisée pour les jeunes volontaires d'Unis-Cité avec Claire Léger, Christine Champale, Virginie Dassonneville, Marie Dumortier. Les outils utilisés seront le jeu des chaises et le jeu de la mondialisation.

- Du 1er au 15 mai 2004: expositions, animation et dégustation se succèdent dans divers centres sociaux, MJC et maison de retraite.

Des animations par Artisans du Monde Tourcoing et des bénévoles renforcées par les volontaires d'Unis-Cité, tant dans les centres sociaux que dans les maisons de retraite.

Une vidéo-débat à la MJC du Virolois le 14 mai avec Yvon Primel, l'ancien président d'Artisans du Monde Tourcoing.

Le 15 mai, des animations et stand d'information sont organisés sur la grande place avec tous les partenaires. Artisans du Monde Tourcoing a accueilli Margaretha Jimenez, productrice de café et de chipas du Costa Rica.

- Le 22 juin 2004: mise en route du montage d'un dossier pour des actions d'éducations au développement durable dans le cadre du CEL de Tourcoing avec Yamana, Norabio, La ressourcerie pour l'année scolaire 2004-2005.

- Le 7 juillet 2004 à 18 heures à la maison des quartiers à Lille : débats « collectifs de l'éthique sur l'étiquette » dans le cadre des Lilliades (événements sportifs lillois) avec le CCFD, Max Havelaar, Artisans du Monde Tourcoing.

- Juillet 2004 sur Halluin : mise en route de la préparation du forum éthique-équitable avec la mairie d'Halluin pour la semaine de la solidarité internationale de Novembre.
  Artisans du Monde Tourcoing avec Unis-Cité établit un partenariat avec la mairie d'Halluin pour monter une animation pour les écoles d'Halluin.

- Le 10 novembre 2004 au conseil municipal des jeunes de Lys-Lez-Lannoy : interventions pour préparer une exposition sur les droits des enfants, le jeu des chaises, des affiches de la godasse et la présentation de divers objets artisanaux où intervient parfois le travail des enfants.

- Le 17 novembre 2004 en collège Mendès France : intervention de Artisans du Monde Tourcoing.

- Du 18 au 20 novembre 2004 au forum éthique-équitable sur Halluin dans le cadre de la solidarité internationale : une quinzaine d'élèves chaque fois ont participé à une animation, un jeu de Rôle qui, après le jeu des chaises les sensibilise aux dysfonctionnements du commerce conventionnel, leur fait découvrir le commerce équitable comme alternative. Cette alternative prend comme appuient les instruments de musique fabriquée en Malaisie, Inde, Afrique. Un débat animé par Yvon Primel avec d'autres partenaires du commerce équitable a eu lieu après projection en cinéma du film de John Lepers.

- 18 et 19 juin 2004 à la grande place de Tourcoing : un stand de dégustation avec animations dans le cadre de « un agenda 21 pour Tourcoing » avec la mairie de Tourcoing, Yamana, la ressourcerie de Roubaix, les Chantiers du Futur, Gabnor-Aprobio (Les Bio-cabas dont la boutique Artisans du Monde Tourcoing et un des relais) Eda, Les Petits Débrouillards, Adème, Beuk Cola porté par Yamana, Tournesol, Canal, Diokko, LMCU, Max Havelaar, Appa-Naiade, CCFD.
  Claire Léger et deux bénévoles d'Artisans du Monde Tourcoing ont organisé une exposition avec documents, présentation de produits notamment un café glacé équitable, la diffusion de vidéo… On a dénombré une centaine de visiteurs sur deux jours et un renforcement des liens partenariaux.

Education : interventions en 2005 par AdM Tourcoing

- Vendredi 7 janvier 2005 : accueil de 10 étudiants de l'IUT rue Saint Barbe pour une visite de la boutique et pour un petit débat. Ils étaient accompagné par Mme Houari, enseignante vacataire an économique solidaire.
- Mardi 11 janvier 2005 : une réunion avec la mairie a eu lieu pour préparer la quinzaine du commerce équitable.

- Jeudi 13 janvier 2005 : une formation par la mairie de Tourcoing et Artisans du Monde Tourcoing a été organisée pour les 7 volontaires d'Unis-Cité.

- Jeudi 13 janvier 2005 : réunion pour préparer « Octobre en couleur de 2005 », la présidente d'artisans du monde Tourcoing participera aux réunions du « collectif suite du rapport Lugano Tourcoing », ce collectif s'orientant sur une action commune dans le cadre d'octobre en couleur.

- Vendredi 14 janvier 2005 : intervention auprès de quatre classes au collège Notre Dame de Wailly à Tourcoing, le jeu des chaises a été utilisé comme élément de sensibilisation.

- Mardi 18 janvier : le premier comité de pilotage à été organisé pour préparer la quinzaine du commerce équitable.

- Dimanche 20 mars 2005 : une journée pour la manifestation du comité catholique contre la fin et pour le développement a été organisé en partenariat avec plusieurs associations dont artisans du monde Tourcoing dans le cadre du programme Terre d'avenir. Plusieurs stands d'information se sont tenus de 10 heures à 13 heures à la grande place de Tourcoing.

- Jeudi 24 mars 2005 : une conférence débat a été organisée à l'IUT Sainte Barbe à Tourcoing en partenariat avec l'association Grain de riz et Arte-sud. L'ancien président de Artisans du monde Tourcoing, Yvon Primel est intervenu pour présenter « les femmes dans le commerce équitable.

- Mardi 29 mars 2005 : une vidéo avec une classe de CP à l'école Ste Louis à Roubaix, a été diffusée sur le café. Une discussion s'est ensuite amorcée pour sensibiliser les 10 élèves sur les conditions de travail des producteurs du Sud.

- Jeudi 31 mars 2005 : un petit déjeuner solidaire à été mis en place avec cette classe de CP (école Ste Louis à Roubaix).

- Mercredi 13 avril 2005 : un dernier comité de pilotage aura lieu pour coordonner la quinzaine commerce équitable à Tourcoing avec les différents acteurs, qui seront porteurs du projet.

- Juin 2005 : mise en place de petits déjeuners solidaires dans les classes de CM1 d'Halluin, en effet la mairie d'Halluin a reçu des subventions du conseil régional pour ce projet. C'est interventions s'inscrivent dans la continuité du forum éthique 2ème édition.

Les outils de sensibilisation en milieu scolaire, étudiant

- **Le jeu des chaises**

Dans le cadre de mon stage, j'ai été amené à travailler avec Claire Léger, pour animer ce jeu des chaises, qui a pour but de sensibiliser les élèves sur la répartition des richesses dans le monde selon la répartition de la population pour comprendre les déséquilibres démographiques, écologiques et économiques entre les continents. Nous avons donc animé ce jeu au collège Notre Dame de Wailly à Tourcoing auprès de 4 classes de 4ème.

Origine : Iteco
Nombre de participants : entre 12 et 50 personnes.
Durée de l'activité : 30 minutes
Espace requis : une grande salle.
Matériel nécessaire : autant de chaises et de bougies que de participants, cinq affichettes avec les mots Amérique du Nord, Europe, Afrique, Asie et Amérique latine.
Les tableaux reprenant les chiffres de la population mondiale, l'utilisation des ressources naturelles et du Produit interne brut (PIB) répartis par ensembles géostratégiques, calculés en février 2005 sur base de données de 2002.
Objectifs : comprendre les déséquilibres démographiques et économiques dans le monde.

Déroulement pratique

Dans un premier temps, l'animateur répartit les affichettes sur les murs de la salle.
Ensuite, il explique au groupe qu'on va symboliser la répartition de la population mondiale.
Si le local était le monde et le groupe sa population, chaque participant serait censé représenter x millions d'habitants.
On demande alors aux participants de se répartir dans le local et de se regrouper sous les affichettes des cinq continents, de façon à représenter avec le plus d'exactitude possible la répartition de la population mondiale.
Le jeu commence, on se met debout en cercle. « Vous cinq, vous serez l'Europe, vous deux, vous représenterez l'Amérique du Nord, les élèves sont divisés en cinq continents proportionnellement à leur population. »
Une fois que le groupe est stabilisé dans ses déplacements, l'animateur donne les chiffres réels et corrige si nécessaire la symbolisation.

Dans un deuxième temps, on travaille sur l'utilisation des ressources naturelles, symbolisées par les bougies.
Celles-ci représentent l'ensemble des ressources naturelles utilisées dans la planète.
Comment se répartissent-elles par continent ?
Les sous-groupes continentaux font leur estimation en mettant autant de bougies devant eux qu'ils croient correspondre. L'animateur donne ensuite les chiffres réels et approuve ou corrige la symbolisation.

Finalement, on se penche sur la richesse mondiale symbolisée par les chaises. L'animateur indique que chaque chaise représente x millions de dollars. Le groupe répartit les chaises sous les affichettes, 10 pour l'Europe, 12 pour l'Amérique du Nord, 4 pour l'Afrique… L'animateur donne ensuite les chiffres réels et corrige la symbolisation.

Pour terminer l'exercice, les habitants doivent occuper toutes les chaises. Aucune chaise ne doit rester inutilisée et aucun habitant ne peut rester sur le sol. Comme à chat perché, il faut grimper sur les chaises.
Rires assurés de voir les Américains étalés sur leurs chaises vides face aux Asiatiques qui s'accrochent en grappes sur de trop rares sièges...
Le groupe Afrique s'entasse à 15 sur 3 chaises, tandis que les deux élèves représentant l'Amérique du Nord ne savent plus comment se contorsionner pour occuper leurs sièges restés vides.

Ceci est un exercice idéal pour introduire de façon vivante un exposé sur le développement inégal de la planète.
La démonstration est imagée et porte donc ses fruits. Grâce à ce jeu, les élèves ouvrent leur yeux sur une réalité économique souvent très inégale.
Tout autour de ce jeu se véhiculent des informations très intéressantes concernant le commerce conventionnel, il est une clé pour comprendre les concepts abstraits tel que la mondialisation ou encore la répartition des richesses, le PIB, le développement durable…
Il montre en conclusion que le commerce équitable peut se montrer comme une alternative aux dysfonctionnements du commerce traditionnel.
Ce jeu est un excellent moyen pour montrer que le monde n'est pas une marchandise, et il est une façon de le faire comprendre à des adolescents habillés de Levi's et chaussés de Nike.

Cette photo a été prise lors d'une intervention de Guillaume de Bretagne, animateur salarié à Artisans du Monde Lille qui s'occupe essentiellement de missions d'informations sur le commerce équitable dans les établissements scolaires.
Il été intervenu au Lycée Montebello pour présenter le jeu des chaises à des élèves de Terminales.

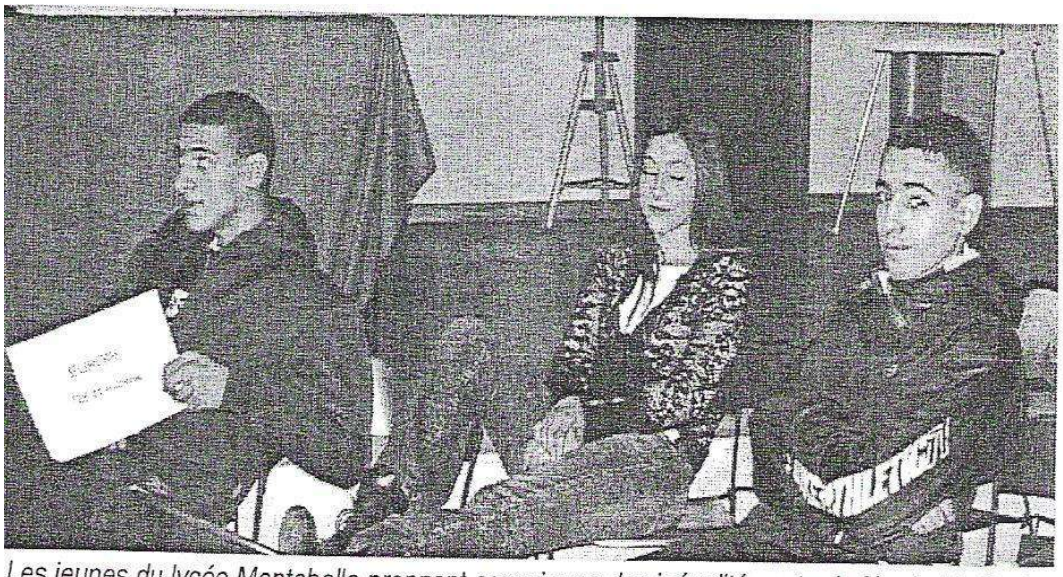

Les jeunes du lycée Montebello prennent conscience des inégalités entre le Nord et le Sud.

- **Le petit déjeuner solidaire**

Le but de l'association « Artisans du monde » lors d'un petit déjeuner solidaire est de faire la promotion du commerce équitable en présentant des aliments originaires de nombreux pays et en expliquant les modes de production et les circuits de distribution ; le but est bien une prise de conscience et non une incitation commerciale.

Notre façon de consommer est faite d'habitudes.

- Comment ces produits sont-ils dont arrivés sur notre table ?
- Comment vivent ceux qui les produisent pour nous ?
- Comment est-ce produit ? Par qui a-t-il était produit ? »

Pour les enfants (écoles primaires, CP a CM2) c'est l'occasion concrète et agréable :

- de s'interroger sur ce qu'ils mangent chaque jour
- de s'intéresser à l'origine géographique des produits et à la façon dont pousse le cacao, la canne à sucre, le café, sur ces conditions de fabrication.
- de constater que les pays du Sud sont partout sur notre table.

Source : Photos du petit déjeuner solidaire à l'école Saint Louis de Roubaix le Jeudi 31 mars 2005

Qui est le Sud ? Qui sont ces gens ? Comment vivent-ils ? Pourquoi sont-ils si pauvres ?

Pour les adultes : c'est un moment convivial et privilégié

- pour expliquer la provenance des produits, leur condition de production, la vie des petits producteurs.
- Les principes d'un commerce équitable
- Les objectifs d'Artisans du Monde

Dans le cadre de mon stage, j'ai été amené à animer avec Claire Léger et l'appui de plusieurs bénévoles plusieurs expériences pédagogiques dans des écoles par le biais de petits déjeuners solidaires. Nous proposons donc, par l'approche de jeux pédagogiques et de vidéos, de sensibiliser les enfants, aux conditions de travail et de production dans des pays du sud, au travail des enfants, ainsi jusqu'à la proposition de Artisans du Monde « pour un commerce équitable, pour un monde plus juste »

On peut utiliser une vidéo par exemple celle « à la découverte du cacao » à la place d'un diaporama. Après avoir vécu la cassette on peut poser des questions enfants pour instaurer discussion et les sensibiliser progressivement sur la notion de commerce plus juste.

On peut aussi projeter la diapositive qui compare par la filière équitable et traditionnelle puis on peut donner aux enfants un dessin vide représentant une tablette de chocolat.
Les enfants colorient de différentes teintes les parts qui reviennent aux divers acteurs. Soit on prend une tablette de 10 carreaux et une décomposition sur une base de prix de 10F, ou, plus compliqué, on change le nombre de carreaux, pour que les enfants aient à faire un calcul proportionnel.

En tant d'association de solidarités internationales, nous proposons d'intervenir auprès des élèves ou les sensibiliser aux problèmes de développement, problème des inégalités nord Sud et à l'enjeu d'un commerce plus équitable.
L'avantage de ses interventions d'environ 1h30 peut s'intégrer pour un public plus âgé (collèges, lycées) :

- à un cours d'instruction civique : éducation à la citoyenneté, à la solidarité, ou droits de l'homme au travail.
- à un cours de géographie : connaissance d'autres pays, d'autres productions avec un enjeu de travail pluridisciplinaire.

Tout établissement scolaire peut organiser cette activité qui demande généralement une participation financière minime.

Pour les établissements scolaires, travailler en partenariat avec des associations, organiser des échanges permet, tout en respectant les programmes, d'engager les élèves dans une pédagogie

de projet très valorisant pour eux et très motivante, et de former de futurs citoyens responsables et acteurs.
L'un des buts de l'enseignement étant de former des citoyens pleinement conscients de leur rôle et de leurs actes, ouverts sur le monde, capables de penser globalement et d'agir globalement, des projets communs entre l'Education Nationale et des associations se développent.
Leur place est d'ailleurs clairement présente dans les programmes officiels comme des programmes pour une éducation au développement et à la solidarité internationale.

III) Stand d'information

Tourcoing ville

Humanitaire

Manifestation du Comité catholique contre la faim et pour le développement

« On peut tous faire quelque chose »

Pauvreté, peur, misère : ces mots que l'on pouvait les faire voler en éclats au jeu de massacre, avant de jouer aux fléchettes sur une cible en forme de poulet afin de « remplumer » l'Afrique. Symbolique. Des produits issus du commerce équitable étaient également vendus afin de récolter des fonds pour les projets que soutient le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

Dimanche matin, celui-ci a ainsi renoué avec ses habitudes, perdues il y a quelques années, en organisant une manifestation sur la Grand'Place. Plusieurs stands, notamment des Scouts, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, ou encore d'Artisans du monde, étaient là pour sensibiliser à la question de la souveraineté alimentaire, le thème choisi pour les deux ans à venir. Un moment festif pour clôturer le Défi Terre d'Avenir. « *C'est une action organisée tous les ans en direction des enfants* », explique Françoise Poisson, la secrétaire du comité diocésain du CCFD. « *On intervient dans les écoles pour les sensibiliser sur un projet particulier, puis ils sont chargés de faire passer le message autour d'eux.* »

Réglementation internationale

Cette année, les jeunes du Bureau informations jeunesse (BIJ) et du Conseil de jeunes ont également participé à cette action en relayant les informations et la pétition « Objectifs de développement pour le nouveau millénaire », lancée au niveau international. « *Elle vise à interpeller les gouvernements qui se sont engagés dans le cadre de l'ONU, pour qu'ils fassent des actions de développement* », souligne Françoise Poisson. « *On a un principe : le mal développement n'est pas une fatalité mais il a des raisons économiques.* » L'association demande donc la mise en place d'une réglementation internationale pour protéger les plus pauvres. « *On espère, si ce n'est faire bouger les choses, faire bouger les esprits. Faire prendre conscience aux gens qu'il y a des personnes qui sont dans des situations vraiment dramatiques et que, quelque part, on y est pour quelque chose.* »

Des produits issus du commerce équitable étaient également vendus afin de récolter des fonds pour les projets.

Voix du Nord 22-03-05

Source : Voix du Nord 22 Mars 2005

Toujours dans le cadre de mon stage qui s'est prolongé puisque je suis devenu actuellement membre de la commission éducation de Artisans du Monde Tourcoing, et que parce que je suis très intéressé par le militantisme, les valeurs profondes du commerce équitable, j'ai décidé de devenir un acteur pour soutenir le commerce équitable en devant un sensibilisateur sur le commerce équitable, spécialisé dans les interventions d'éducations…
J'ai donc été amené à tenir un stand sur le commerce équitable un dimanche matin, le 20 mars 2005 en partenariat avec le CCFD, le BIJ, le CRTDM, la croix rouge française, dans le cadre d'un programme de solidarité internationale « Terre d'avenir ».

Le samedi 19 mars 2005, 100.000 jeunes se mobilisent dans 600 lieux d'animation en France pour soutenir des initiatives qui font bouger la planète.
Les ados se retrouvent pour battre le record de la plus grande banderole de la solidarité.
Ils ont assemblé des affichettes sur lesquelles chacun a écrit un slogan inventé pour dénoncer la faim dans le monde.
Les défis Terre d'Avenir ont animé les lieux publics, place du village, stade, rue piétonne... pour sensibiliser largement l'opinion. En outre les jeunes ont manifesté leur engagement en exprimant leur créativité: défis sportifs, pièces de théâtre, ateliers d'art plastique, concerts, spectacles, jeux, et autres animations au caractère ludique et festif.
Les jeunes ont sollicité le public pour parrainer leur slogan, et ont trouvé ainsi l'occasion de sensibiliser leurs parrains à la nécessité de soutenir les actions et le développement des populations en difficulté.
Le défi Terre d'Avenir : « En finir avec la faim au Sahel…. », est un défi à la mesure de notre solidarité.
En 2005 le CCFD poursuit la sensibilisation menée l'an dernier autour de la souveraineté alimentaire, sous l'angle des mécanismes internationaux.
A l'aide d'outils éducatifs: vidéo, expo, set de table sur le commerce de la volaille..., les jeunes ont pu découvrir la réalité de la faim dans le monde et les efforts d'acteurs du développement au Sahel pour assurer leur sécurité alimentaire.
Cet exemple conduit les jeunes à s'interroger sur les mécanismes internationaux et leur impact sur la vie quotidienne de tous, au Sud comme au Nord.
Cet événement a été révélateur et catalyseur d'engagement pour les jeunes comme pour le public.
Constater le caractère international des échanges agricoles permet de prendre conscience que les acteurs en présence sont tous interdépendants, et qu'il est possible d'agir sur plusieurs fronts:

- avoir des modes de consommation plus responsables
- soutenir le travail des petits producteurs sur le terrain
- les aider à obtenir des échanges agricoles et commerciaux plus justes.

En 2004, les 900 000 € collectés ont permis de financer des projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est, notamment dans les pays du Sahel.

Malgré des conditions naturelles peu favorables et un contexte politique difficile, les associations défendent le droit pour tout pays à protéger son marché agricole, droit qui est au cœur du principe de souveraineté alimentaire et du choix d'un développement rural et agricole durable, organisés en réseaux de coopération thématiques tels que le ROPPA pour l'agriculture et l'ADEPA pour la pêche, les producteurs de différents Etats d'Afrique de l'Ouest peuvent désormais élever la voix ensemble.
L'objectif est d'acquérir un poids pour agir sur les leviers nationaux et internationaux tels que l'OMC, notamment pour contrecarrer les importations à bas prix.

2-2-2-2) L'élaboration d'un projet associatif : la quinzaine du commerce équitable

a) Unis-Cité, moteur de la quinzaine du commerce équitable

Unis-Cité, Nord-Pas de Calais Maison départementale de l'Europe - 219, bis boulevard de la Liberté 59000 Lille - 03 20 70 32 59

Dans le cadre de mon stage, j'ai été amené a travailler avec un groupe de travail qui s'appelle Unis-Cité.

Depuis 1986, City Year organise aux Etats-Unis un programme de service communautaire volontaire pour des jeunes.
L'idée d'un service volontaire n'est ni propre à City Year, ni à la culture américaine (des dizaines d'exemples de ce type d'engagement existent à travers le monde).
L'action de City Year mobilise des jeunes d'horizons très divers, des associations, et des entreprises dans le cadre « d'une année pour la Cité ».
C'est ce concept qui a séduit les fondatrices d'Unis-Cité.
Elles s'en sont inspirées pour créer une forme de service volontaire adapté à la culture et aux réalités propres au contexte français.

Unis-Cité est donc née de la rencontre en décembre 1993 entre un groupe de jeunes femmes, Julie Chenot, Anne-Claire Pache, et Marie Trellu-Kane, alors étudiantes de l'ESSEC, et Lisbeth Shepherd, une jeune américaine tout juste diplômée de l'Université de Yale.
Il existe des cadres permettant aux jeunes de s'engager comme volontaires pour la solidarité internationale mais il n'existe pas de cadre pour les jeunes qui ont envie de consacrer une année de leur vie à la solidarité en France.
En 1995, elle lancent ce « service volontaire des jeunes pour la solidarité » avec une triple conviction :

- Le sens des responsabilités, individuelles et collectives, devrait faire partie de l'éducation de tout jeune à l'aube de son entrée dans la vie active ;
- Les jeunes ont tout à gagner à consacrer un an de leur vie à agir sur le terrain pour des causes d'intérêt général : en se rendant utiles aux autres, ils vivront une expérience formatrice unique, tremplin pour leur propre vie active et collective ;
- L'étape de brassage social et culturel que représentait le service militaire gagne à être maintenue dans un service civil centré sur l'apprentissage de la citoyenneté et du respect des autres, et sur le développement de la solidarité dans notre société.

Unis-cité est une association à but non-lucratif, indépendante et laïque, qui permet à tous les jeunes de 18 à 25 ans d'agir ensemble, près de chez eux, dans le cadre d'une année de service volontaire pour la solidarité.
Son objectif est de contribuer à l'émergence d'une société d'individus plus responsables, solidaires et respectueux des différences.
Il est important dans un premier temps de bien différencier le volontariat du bénévolat, mais aussi du service volontaire.

- Le Bénévolat est un engagement altruiste d'une personne qui fait don de son temps et/ou de ses compétences librement et gratuitement. Cet engagement est exercé en dehors de

l'activité principale de la personne (études, travail, recherche d'emploi), et prend souvent la forme d'une mise à disposition régulière de quelques heures dans la journée, la semaine, ou le mois. Il s'étend généralement sur une durée indéterminée dans le temps.

- Le Volontariat est un engagement altruiste d'une personne qui fait don de son temps et/ou de ses compétences librement et gratuitement, à plein temps sur une durée déterminée. Cet engagement constitue l'activité principale de la personne pendant la durée de ce "volontariat". Il nécessite un certain nombre de conditions pratiques, en particulier la prise en charge des frais de subsistance, de transport et d'une couverture sociale pour le volontaire.

- Le Service volontaire est étape de sa vie qu'une personne décide de consacrer à temps plein à la collectivité nationale ou internationale, en dehors de tout cadre scolaire ou professionnel : c'est une période de citoyenneté active et de développement personnel. Ce Service Volontaire se matérialise par un contrat avant tout moral qui implique un engagement, autant de la personne que de l'organisme dans lequel elle s'investit. Il nécessite également des dispositions pratiques particulières, comme la prise en charge des frais de subsistance et de couverture sociale du volontaire, un encadrement et une formation organisés.

Le service Volontaire d'Unis-Cité est un véritable engagement pour la solidarité sans partir à l'autre bout du monde : d'une durée de 9 ou 6 mois (et/ou 2 mois d'été en Ile-de-France), à temps plein, il permet aux jeunes de s'investir concrètement dans des actions de solidarité dans leur région.
Le principe est pendant leur service, les équipes de volontaires viennent en renfort des structures qui agissent dans leur région dans les domaines de l'action sociale, du développement durable ou de l'accès à la culture.
La durée des projets est de 2 à 8 semaines (6 projets environ réalisés le temps du service).

Unis-Cité est une association qui fonctionne en réseau : elle est composée de 6 associations régionales (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Méditerranée, Alsace et Pays de Loire) et d'une structure nationale.
Unis-Cité est née à Paris en 1994 et est présente aujourd'hui à Lyon, Lille, Marseille, Grenoble, Toulon, Strasbourg, Saint-Étienne et Nantes. Elle est composée de 6 structures régionales et d'une tête de réseau.

La politique que Unis-Cité veut promouvoir s'appuie sur plusieurs points :

- Chacun peut contribuer à améliorer la vie dans la Cité, pour plus de respect de l'être humain et de l'environnement, de justice sociale et de solidarité ;
- Chacun a la responsabilité de le faire ;
- Provoquer la rencontre et le dialogue entre les milieux sociaux, les cultures, les religions, les âges et les sexes, est déterminant pour favoriser une vie collective harmonieuse à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Il est urgent de faire confiance aux jeunes et de leur donner l'occasion d'exprimer leur envie de changer le monde et leur capacité à le faire.
- Les associations, les acteurs publics, les entreprises et le reste de la société civile doivent unir leurs forces pour soutenir les jeunes dans cette démarche.

Unis-Cité s'est lancée en 1994 avec le soutien exclusif d'entreprises privées et de fondations, avec la volonté de créer des liens entre les équipes de volontaires, les salariés des entreprises, et les acteurs des associations partenaires. L'association cumule partenariats privés et partenariats publics, une garantie de son indépendance.

Les partenaires nationaux sont les suivants :

- DG Culture et Education de la Commission Européenne
- L'agence française du Programme Communautaire Jeunesse
- Direction Générale des Affaires Sociales
- Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
- Délégation Interministérielle à la Ville
- Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et l'Economie Sociale
- Fonds d'Action Sociale pour l'Intégration et la lutte contre les discriminations
- Fonjep

Dans la région Nord-Pas de Calais :
- Conseil Regional du Nord Pas de Calais
- DDTEFP du Nord
- Préfecture du Nord

Depuis octobre 2004, Unis-Cité accueille les premiers « volontaires civils de cohésion sociale et de solidarité ».
Unis-Cité s'implique depuis sa création en 1994 pour la mise en place en France d'un cadre légal pour le volontariat de cohésion sociale et de solidarité.

La loi qui crée ce statut a été promulguée le 14 mars 2000. La circulaire qui la rend applicable a été adoptée le 28 juillet 2003.
Une dernière étape est nécessaire pour que les volontaires puissent bénéficier de manière effective de ce statut : la signature d'une convention entre la préfecture de département et l'association qui accueille les volontaires. C'est le cas aujourd'hui à Paris. C'est une étape importante pour le volontariat en France.

Cette loi accorde un statut en France de volontaire civil de cohésion sociale et de solidarité. C'est une reconnaissance publique de cet engagement. Concrètement, les volontaires qui vont bénéficier de ce statut seront couverts par la sécurité sociale, ils bénéficient de la validation des acquis.

Cependant, Unis-cité continue à œuvrer pour la mise en place d'un statut de droit privé qui permettrait, entre autres, d'étendre l'application de ce statut aux volontaires non-ressortissants de l'Union Européenne. Bientôt, un nouveau statut de droit privé pour les volontaires en France.

b) La quinzaine du commerce équitable

Voilà maintenant cinq ans qu'aux premiers jours de mai, à l'instigation de la Plate-forme pour le Commerce Équitable, l'ensemble des acteurs du commerce équitable, toutes catégories confondues, se mobilise à travers la France pour informer et sensibiliser le grand public à cette autre manière de faire du commerce et de consommer, dans le souci de redonner à l'homme sa place dans les échanges commerciaux internationaux.

Comme chaque année depuis sa 1re édition en 2001, la Plate-Forme pour le Commerce Équitable, organisme national de représentation des acteurs du commerce équitable, invite tous les Français à participer à la Quinzaine du Commerce Équitable.

Dans son rôle de coordinateur, elle encourage l'ensemble des réseaux de commerce équitable à se concerter et à mener des actions sur tout le territoire. Elle met à leur disposition affiches, brochures, dossiers de presse, sans oublier son site Internet, pour leur permettre d'annoncer leur programme ; autant d'outils de communication pour donner la visibilité nécessaire à cette campagne de sensibilisation nationale.

C'est l'occasion exceptionnelle pour les acteurs d'aller à la rencontre du public au travers d'animations variées : marchés, expositions, dégustations et ventes de produits, défilés, conférences, tables rondes, concerts ou projections de films, etc.)

Dans une perspective de partage et d'échanges d'expériences, cette 5e édition accueillera des producteurs et des partenaires du sud invités par les acteurs à venir témoigner de leur réalité socio-économique pour nous faire toucher du doigt les enjeux et l'impact du commerce équitable.

Événement fédérateur, la Quinzaine bénéficie à la fois de la synergie extraordinaire entre les actions locales, régionales et nationales et du relais médiatique qui les accompagne.
Elle est devenue un rendez-vous incontournable dans le calendrier des consommateurs français.
Pour les inciter à goûter au commerce équitable et à y prendre goût, à devenir de réels consom'acteurs. Une invitation à consommer équitable sans modération, dans une ambiance festive et conviviale.

À noter que la Quinzaine s'inscrit dans une dimension internationale en s'associant à la "Journée mondiale du commerce équitable" organisée le 14 mai par l'IFAT, International Fair Trade Association.

Cinq ans, cela autorise à marquer un temps d'arrêt pour voir le chemin parcouru. À l'origine de cet événement, la Plate-forme pour le Commerce Équitable peut constater avec satisfaction la formidable percée du commerce équitable :

- plus de 1700 animations ont été recensées lors de la Quinzaine 2004, soit 10 fois plus qu'en 2001
- le nombre de points de vente spécialisés a plus que doublé - 200, dont 150 appartenant au réseau Artisans du Monde - sans oublier 10000 points de vente référençant des produits portant le label Max Havelaar.

Dans le cadre de mon stage, j'ai été amené à travailler avec un groupe de travail qui s'appelle Unis-Cité pour préparer la quinzaine du commerce équitable.

Ce groupe de volontaires avait des objectifs précis dans cette quinzaine du commerce équitable.

- Leur mission était d'identifier et rencontrer des acteurs du commerce équitable et d'évaluer ce que chaque acteur en fonction de cette spécificité peut apporter au forum : stand information, expositions, type d'animation, identification des complémentarité entre les acteurs.
- Mobiliser les acteurs du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire.
- Mobiliser différents publics : habitants, étudiants, enfants, lycéens, collégiens, personnages âgées, structures sociales, services municipaux.
- Informer pour donner l'envie de s'impliquer activement dans la compagne : devenir ambassadeur de la campagne, réaliser un projet en lien avec le thème du commerce équitable, le valoriser lors de la quinzaine.

L'objectif un premier temps était de monter un maillage d'associations qui seraient susceptibles de porter ce projet, pouvant être identifiées comme des associations militantes, des services municipaux, des centres sociaux...

Une fois ces associations ou structures identifiées, il fallait sélectionner celles-ci qui seraient susceptibles de faire participer de cette quinzaine du commerce équitable à Tourcoing pour former un comité de pilotage qui se réunirait une fois par mois pour prendre des décisions et mener à bien ce projet.

Les décisions qui devaient être prises devaient tenir compte de plusieurs critères par exemple un critère financier qui était un budget très limité et qui s'élevait à 800 € l'année dernière.
Les animations et expositions qui auront lieu lors de la quinzaine du commerce équitable devaient donc en tenir compte de cette contrainte financière qui devait être majoritairement gratuite.

L'objectif à terme de ce projet est de sensibiliser la population à Tourcoing commerce équitable et de ses enjeux :

- les enfants
- les parents et adultes
- des étudiants
- les personnes âgées
- les agents municipaux
- les maisons de retraite
- les centres sociaux
- tous publics susceptibles d'être sensibilisé sur le thème du commerce équitable

Grâce au travail d'Unis-Cité, l'appui de la de la mairie de Tourcoing et Artisans du Monde Tourcoing, la quinzaine du commerce équitable sur Tourcoing sera portée par un maillage d'associations et des structures sociales de l'économie sociale et solidaire.
Parmi de nombreuses associations que nous avons rencontrées, seulement 11 associations ont été retenues pour porter à bien le projet de la quinzaine du commerce et qui tape sur Tourcoing.
Certaine association n'ont pas été retenue pour de multiples critères par exemple, leurs disponibilités temporelles qu'elles peuvent consacrer à cette quinzaine du commerce équitable ou encore certaine association dont l'intervention n'était pas gratuite comme Yamana, ou encore le manque de motivation constatée lors de ses différentes rencontres.

Les associations qui ont été répondu cette année au projet sont les suivantes :

- **La maison des associations de Tourcoing** qui mettra à disposition des locaux pour organiser des expositions, animation, diffusion vidéo lors de la quinzaine du commerce équitable à Tourcoing

- **Unis-Cité,** est une association à but non-lucratif, indépendante et laïque, qui permet à tous les jeunes de 18 à 25 ans d'agir ensemble, près de chez eux, dans le cadre d'une année de service volontaire pour la solidarité.

  Son objectif est de contribuer à l'émergence d'une société d'individus plus responsables, solidaires et respectueux des différences.

  Unis-Cité s'implique depuis sa création en 1994 pour la mise en place en France d'un cadre légal pour le volontariat de cohésion sociale et de solidarité.

- **Artisans du Monde Tourcoing**, Artisans du Monde c'est sont plus de 4500 bénévoles et militants qui mettent en commun leur énergie, leur temps, leurs idées.

  Ils agissent au sein d'associations et de magasins animés principalement par des bénévoles. Autour de ces associations se tisse un réseau de compétences et de projets au service d'un commerce plus juste.

  Artisans du Monde est une association qui agit depuis 1974 pour un développement durable par la promotion d'un commerce équitable entre pays du Nord et du Sud.

  Ses moyens d'action sont la vente de produits du commerce équitable, l'éducation des consommateurs et des campagnes de pression pour changer les règles du commerce international.

- **GABNORD**, Groupements des Agriculteurs Biologiques du Nord

- **Le CAE,** qui s'occupe d'actions d'éducation.

- **CCAS,** le centre communale d'action sociale.

  Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions…

  - il peux gérer des équipements et services : crèches, haltes-garderie, centres aérés, établissements et services pour personnes âgées, centres sociaux…
  - il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé.
  - il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (RMI, Aide aux demandeurs d'emploi, Aide aux personnes âgées…) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,

- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, … Il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le Conseil général.
- il intervient avec différents partenaires sur la remise à l'emploi et sur les aides plus générales (travaux saisonniers, chantier d'insertion, CASU, aide aux déplacements pour RMISTE, aides à l'installation, animation de groupes de femmes en atelier informatique, couture et savoir faire.....)

- **Représentants de MJC et centres sociaux**

- **Arte-Sud,** qui est une structure de commerce équitable semblable à Artisans du Monde Tourcoing en vendant de l'artisanat et des produits culturels et alimentaires d'Amérique Latine sur la région lilloise.

- **CCFD**, le comité catholique pour la faim et le développement qui ont deux missions, d'une part, une collecte de dons pour financer des projets du tiers-monde dont 20 % reviennent pour le fonctionnement de l'association.
  D'autre part , le CCFD a aussi une mission d'éducation au développement par divers campagnes avec des outils comme la souveraineté alimentaire, la paix, l'économie solidaire, le financement du développement, la promotion féminine, l'enfance, la protection des ressources naturelles.
  Pendant la quinzaine du commerce équitable, le CCFD sensibilisera tout public au développement par l'intermédiaire de plusieurs animations, expositions, diffusion de cassettes vidéos.

- **Elans-Tockem,** qui est une structure de tourisme équitable.
  Par le développement des voyages de masse et la promotion de produits « packages » vendus tout compris, le voyageur est très souvent devenu un touriste : consommateur. Cette « marchandisation » des voyages a généré de nombreux effets négatifs. C'est ainsi notamment qu'un petit nombre de tours opérateurs occidentaux très puissants imposent maintenant leurs règles, leurs prix, et souvent leurs standards marketing aux pays d'accueil et aux prestataires de services locaux, tout comme à leurs clients.

  D'une opportunité d'établir des relations directes entre les hommes et les femmes de cultures différentes pouvant contribuer à la construction d'un monde plus solidaire, et celle de permettre à des populations et pays d'accueil de valoriser leur culture et de contribuer durablement à leur développement, le tourisme tend à devenir essentiellement un outils de profit pour quelques opérateurs privés.
  Inéquitable, cette tendance renforce et banalise les relations dominants/dominés en laissant peu de place à la prise en compte du respect de la diversité culturelle et des équilibres sociaux et naturels souvent fragiles.
  Placés dans ce contexte et sous la pression des règles et standard imposés, d'une part les petits prestataires locaux les plus défavorisés se livrent à une concurrence effrénée entre eux et banalisent leurs produits avec des conséquences déplorables tant pour eux mêmes que pour leur environnement (social, économique, écologique, culturel), d'autre part, les populations peinent à trouver des espaces commerciaux et des interlocuteurs pour bâtir un tourisme qui les respecte et leur permet de vivre dignement.

« Le tourisme équitable est un ensemble d'activités et de services, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré par les communautés d'accueil, autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter).

Elles participent aussi à leur gestion continue de façon significative (en limitant au maximum les intermédiaires n'adhérant pas à ces principes du tourisme équitable).

Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement, et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone. »

Ainsi, les conditions sont réunies pour des rencontres riches d'échanges entre les habitants et touristes qui n'exploitent pas les premiers mais qui leur fournissent des moyens de vivre dignement.

Il est donc urgent que le voyageur touriste commence à repenser son comportement, dans le respect des ressources et du travail de ceux qui contribuent à produire le bien et le service touristique. Cette association propose des voyages pour soutenir des projets au profit du tiers-monde.

- **Grain de Riz,** cette association a pour but de collaborer avec les institutions sociales de la région du Mékong en vue de soutenir l'enfance dans le besoin dans le sud du Viêt-nam. L'association n'a pas de but lucratif. Les fonds récoltés vont pour la construction de crèches, de centres d'accueil et de centres professionnels, pour l'équipement d'écoles en matériel scolaire.

Annexe 7 : programme de la quinzaine du commerce équitable à Tourcoing, 2005

Date	**Lieu**	**Identification**	**Modalités**
Mardi 3 Mai	*Centre Social Marlière Croix Rouge* 41 rue de la Bourgogne Tourcoing Tél : 03 20 01 75 51 Responsable : Virginie Héllon	14h-16h : jeu du commerce Mondial – Jeu tournesol Public : adulte	Trouver des volontaires susceptibles d'animer ce jeu et d'en tirer les conséquences.
	Hall de la Marie de Tourcoing	18h00: Inauguration de l'exposition sur le commerce équitable de la mairie accessible pendant la quinzaine 18h30: Visualisation d'un film sur le commerce équitable, suivi d'une intervention avec un responsable d'une coopérative agricole	- Commande pour l'exposition de supports (service technique - Concernant l'intervention, il reste à assurer une bonne coordination entre AdM et aventure équitable. - reste à organiser la projection du film (supports, projecteur, micro, sonorisation, chaises…)
Mercredi 4 Mai	*Centre Social Malcense* Mjc.malcense@wanadoo.fr	14h00 : Expositions, vidéo	Prise ne charge par l'association Tournesol
	Centre Social Marlière Croix Rouge	15h00 : Jeu d'Halluin par AdM Public : 6-10ans pour 10 à 15 personnes	Possibilité d'intervention à la médiathèque.
Vendredi 6 Mai	*CAE* Responsable : M. Marc 03 20 25 53 54	14h00 : Vidéo de 15 minutes « Faut que ça change » - échange et débat avec M.Gabriels et M.Primel sur le commerce mondial	Besoin de deux volontaires supplémentaires

Samedi 7 Mai	*Estaminet*	19h00 : Echange et débat sur le développement local du Mali avec M.Brebant d'handicap Afrique	
Lundi 9 Mai	*CAE*	9h30 : Vidéo et débat sur les conditions de vie des populations et des petits producteurs paysans du Sud (une vidéo sur l'exploitation du coton)	Animation du groupe Unis-Cité
Mardi 10 Mai	*CAE*	9h30 : Vidéo et débat sur les conditions de vie des populations et des petits producteurs paysans du Sud (une vidéo sur l'exploitation du coton et une vidéo sur l'éthique sur l'étiquette) avec le CCFD	Animation par Françoise Poisson (membre CCFD) et deux volontaires
	MJC Virolois 132-134 rue des Piats Tourcoing Tél : 03 20 01 45 67 Responsable : M. Marache	16h30-18h30 : Vidéo et goûter avec AdM Public : adolescents et demandeurs d'asiles (10 personnes)	Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg. Besoin de volontaires supplémentaires
Mercredi 11 Mai	*Collège Pierre Mendès France*	8h-12h : Petit déjeuner solidaire avec AdM pour quatre classes de 6ème	Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg
	Centre Social Marlière Croix Rouge	14h : Jeu des chaises AdM avec 10 jeunes entre 10 et 15ans	Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg. Besoin de volontaires

	Ecole Lamartine Rue de la croix rouge	15h : Jeu d'Halluin avec AdM pour 10 enfants de 6 à 10an	Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg

Jeudi 12 Mai	*Collège Pierre Mendès France* Rue Achille Testelin Tourcoing Responsable : Avni Ramadani Tél : 06 03 86 70 12	10h-12h : Vidéo, débat, présentation générale du commerce équitable à une classe de 3ème avec AdM. 13h-16h30 : Jeu des chaises avec trois classes par AdM	Animation par Yvon Primel, ancien président de AdM/tg Besoin de volontaires. Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg
Jeudi 12 Mai	*MJC Virolois*	16h-18h30 : Vidéo sur le coton et débat par le CCFD Public : demandeurs d'asiles	Animation par Françoise Poisson (membre CCFD)
	Salle des Fêtes de la Mairie	18h00 : Dégustations, débats, tombola avec des producteurs, des distributeurs et d'autres intervenants sur les produits régionaux en Nord Pas de Calais	Faire état des besoins techniques pour cette soirée.
Vendredi 13 Mai	*CAE*	9h30 : Dégustations et discussions autour du commerce équitable en réunion	Animation par l'association Gabnor.
	Collège Pierre Mendès France	8h-12h : Petit déjeuner solidaire avec AdM pour quatre classes de 6ème 13h30-15h30 : Vidéo de 15 minutes « Faut que ça change » - échange et débat avec M. Primel sur le commerce mondial	Animation par Claire Léger, membre de la commission éducation de AdM/tg. Animation par Yvon Primel, ancien président de AdM/tg
	Estaminet	19h00 : Intervention de M. Marc de l'association Tockem sur le voyage équitable et intégré	

Samedi 14 Mai	*Place du complexe Léo Lagrange*	13h30-20h : stands d'information et autour du CE 20h30-23h : soirée festive dans le cadre du forum projet	

Source : archive de Artisans du Monde Tourcoing, 2005

Annexes :

Annexe 1 : les ventes de Nike de 1997 à 2000

Source: calculs Alternatives économiques, 2000

Annexe 2 : la répartition d'une paire de chaussure de Nike en détail

Source: calculs Alternatives économiques, 2000

Annexe 3 : prix mondiaux du café arabica entre 2000 et 2002

Source : alternatives économiques n°225 bis, Mai 2004 *« autres échanges, autre monde »*, page 5

Annexe 4 : origine des ressources de Artisans du Monde Tourcoing 2004

Source : compatibilité Artisans du Monde Tourcoing 2004

Annexe 5 : utilisation des ressources 2004, Artisans du Monde Tourcoing

Source : compatibilité Artisans du Monde Tourcoing 2004

Annexe 6 : jeu des chaises 2005

Source : PNUD, « *rapport sur le développement humain 2004 »*, p157 et 187

Annexe 7 : programme de la quinzaine du commerce équitable à Tourcoing, 2005

Source : archive de Artisans du Monde Tourcoing

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

- Bernard Eme, Jean Louis Laville et Jean-Paul Marechal, « *L'économie solidaire : Etats des lieux et enjeux* », Pensée 04-2001 n°326

- Bernard Eme, Jean Louis Laville, « *Donner sa place à l'économie solidaire »,* projet 09-1996 n°247

- Jean Louis Laville, *« Sens et portée de l'économie solidaire ».*

- CRID, *Altermondialiste, Moi ?* Paris, Ritimo, Artisans du Monde, avril 2004

- O. Albert, Pour un commerce équitable. « *Expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud »,* Paris, Ritimo Solagral, Edition Léopold Mayer, 1998, 167 pages

- Fédération Artisans du Monde, « *Changeons le monde* », Poitiers, Orcades, 1999, 155 pages

- N. Roosen, F. Van Hoff, *« L'aventure du commerce équitable : une alternative à la mondialisation »*, Paris, JC Lattès, 2002, 290 pages

- Joseph E.stiglitz, *« La grande désillusion »,* Fayard/norton, 2002.

Articles :

- Alternatives Economiques n°225 bis, Mai 2004 - *« Autres échanges, autres monde, pour un commerce équitable »*

- Libération, 24 Mars 2004, Anne-Françoise Taisne, présidente du réseau associatif AdM *« Nous ne nous contentons pas de vendre du café »*

- Alternatives Economiques, n°188, pp.37-43 *« Commerce équitable : l'autre mondialisation »*

- Libération, Jeudi 4 avril 2002*, « Consommer, question de conscience »*

Internet :

- www.2005plusdexcuses.org
- http://www.artisansdumonde.org/
- http://www.ethique-sur-etiquette.org/
- http://www.crid.asso.fr/

Documents interne de l'association :

- Artisans du Monde, 30ans de commerce équitable, octobre 2004
- Projet de partenariat entre le conseil régional Nord Pas de Calais et AdM

Dossiers de presse :

- Jouer le jeu : pour le respect des droits de l'homme au travail dans l'industrie du sport, 21 Janvier 2005, ESE.
- Clean Clothes Campaign, Global Exchange, Maquila Solidarity Network, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad, *"we are not machines": Indonesian Nike and Adidas workers*, Mars 2002.
- Action mondiale contre la pauvreté, campagne 2005 : plus d'excuses ! En vue des Objectifs du Millénaire pour le Développement